

L'Univers illustré

JOURNAL HEBDOMADAIRE

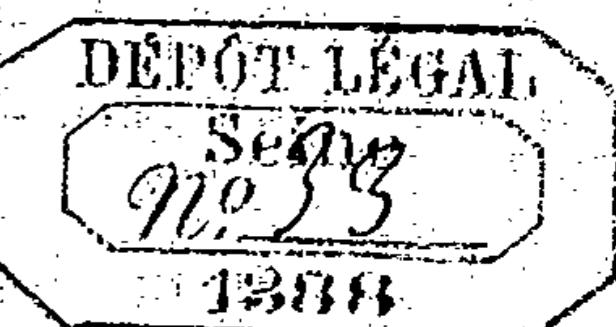
RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Vente au numéro et Abonnements :
Rue Auber, n° 3, place de l'Opéra
40 centimes le numéro.

N° 1741
31^e Année. — 4 Août 1888.
LE JOURNAL PARAIT TOUS LES SAMEDIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

FRANCE Un an 22 fr. » Six mois 11 fr. 50 Trois mois 6 fr. »
UNION POSTALE 23 fr. » — 12 fr. » — 6 fr. 50
COLONIES ET PAYS D'OUTRE-MER, le port en sus suivant les tarifs.



MONUMENT ÉLEVÉ AU PÈRE LACORDAIRE ET INAUGURÉ A SOREZE LE 22 JUILLET. — (M. Girardet, statuaire.) — Voir page 487.

SOMMMAIRES.

TEXTE : Courrier de Paris, par GÉRÔME. — Menus faits. — Théâtres, par DAMON. — Revue scientifique, par le Dr DECAISNE. — Le monument de Lacordaire. — La colonne de la Révolution. — Courrier du Palais, par M^e GUÉRIN. — Quelques peintres belges. — La grève des terrassiers. — A Wissembourg. — En Afrique. — Un an de mariage, par ÉMILIE CARLEN (suite). — La finance, par B. M. — Menu de la semaine. — Courrier des modes, par Mme IZA DE CÉRIGNY. — Echecs. — Énigme. — Dames.

GRAVURES : le monument élevé au P. Lacordaire, à Sorèze : M. Girardot, sculpteur. — Paris l'été : la retraite au jardin du Luxembourg. — Souvenir de la fête du 14 Juillet : inauguration de la colonne commémorative de la Révolution, au banquet du Champ de Mars. — La grève des terrassiers. — Un anniversaire : les turcos à Wissembourg (4 août 1870). — Quelques peintres belges. — Beaux-arts : *Évangeline*, par Florence Gravier. — Afrique du Sud : vues d'East London. — Répub.

COURRIER DE PARIS

Les charges à Paris. — Nicolas I^r, chef de la Montagne-Noire, et son cousin Bojo Petrovich. — Souvenirs de jeunesse. — *Les Surprises du divorce*. — A nous d'Artagnan ! — Une aventure romanesque. — M^e Herz et M. Muzet. — Vous n'aurez pas mon piano. — Projet de statue. — Le groupe philosophique-instrumentiste. — *Le Traité du verbe*. — Poésie imitative. — Un conservatoire avec internat. — La beauté et la vertu. — La Société de répression de l'immoralité. — Un mot de joueurs.

Au moment où les Parisiens bouclent leurs malles pour s'envoler vers ces pays bénis où il pleut peut-être moins que sur les boulevards, les étrangers viennent leur rendre visite sans pouvoir sensiblement s'apercevoir des absences. Nicolas I^r, chef de la Montagne-Noire (un beau titre qu'il ne faut pas confondre avec celui de directeur du Chat-Noir), a été notre hôte en ces temps derniers, et est descendu à l'hôtel d'Orient. De ce prince du Monténégrin, ancien élève du lycée Louis-le-Grand, je n'ai rien à dire que les Parisiens ne sachent ; mais il était accompagné de son cousin Bojo Petrovich, président du Sénat et commandant en chef de l'armée. J'ai beaucoup connu ce dernier, qui, il y a une vingtaine d'années, préparait avec moi ses examens dans une boîte à bachot, en compagnie d'un certain Gaston Moricet, — aujourd'hui notaire, s. v. p., — et déjà muni de la tête et des lunettes à branches d'or nécessaires à l'emploi. Ce futur notaire avait des idées très libérales, qui n'étaient pas du goût du prince, et c'était plaisir de l'entendre, avec son accent guttural, s'écrier furieux :

« Oui ! oui ! je la connais ton égalité ! L'égalité par en bas. Tout le monde laid ! Tout le monde crétin ! Pas un plus ou moins crétin que les autres, sans cela plus d'égalité. » Les jours de bal au palais des Tuilleries, notre joie était de le voir abandonner le costume de simple potache pour revêtir la veste brodée et soufflée d'or, la grande chemise retombant sur le pantalon bouffant, le tout complété par les grandes boîtes, la ceinture de soie, les poignards et le grand sabre courbe. Nous étions littéralement éblouis ; mais le lendemain du bal, la même familiarité reprenait. D'ailleurs très vif, très empêtré et ne souffrant pas la discussion. Un beau jour que nous faisions ensemble de l'escrime, je voulus lui soutenir que je l'avais touché. Il niait le coup, et, comme j'insistais, il brisa tout à coup l'extrémité de son fleuret et me porta un coup terrible avec l'arme ainsi démouchetée, en me criant :

« Eh bien ! nous allons voir cette fois qui touche l'autre ! »

Je n'eus que le temps de parer ; sans cela je devais pendant une quinzaine aussi intéressant que le général Boulanger. Un certain soir de 1867, on vint prévenir Petrovich, qui travaillait un problème dans ma chambre, qu'on le demandait au parloir. C'était le prince régnant actuel, qui venait le chercher pour l'emmener au Monténégrin, et quelque temps après, notre camarade Bojo, si simple, si bon garçon, était président du Sénat, situation qu'il occupe encore aujourd'hui. Je l'ai revu, il y a deux ans, à l'hôtel Continental, lors d'un voyage du prince Nikita, et comme on me demandait si j'avais une lettre d'audience, le prince, entendant mon nom, ouvrit la porte toute grande et m'embrassa comme un vieux Labadens qu'on retrouve toujours avec joie, parce qu'il vous rappelle votre première jeunesse. Dans les événements inévitables qui se dérouleront en Orient, quel sera le rôle de mon ami Bojo Petrovich,

commandant en chef de l'armée ? Je l'ignore, mais je sais bien que les Monténégrins auront à leur tête un soldat intrépide et un brave cœur.

Peut-être se trouvera-t-il un jour nez à nez avec le roi Milan de Serbie, qui a tenu à jouer devant l'Europe *les Surprises du divorce*, ni plus ni moins que Talma, ayant comme lui un public d'empereurs et de rois. Les archimandrites et les métropolites, le Saint-Synode avec Théodore, Démétrius et Nikanos ont eu beau se prononcer contre la reine Nathalie Kechko, toute notre sympathie, à nous autres Français, a été à cette femme, qu'on dit belle et intelligente, à cette mère qu'on a privé de son enfant ; quant au général Protich qui s'est chargé de ce rapt, on n'a pu s'empêcher de trouver qu'il s'était chargé d'une singulière besogne pour un ministre de la guerre. Quand ces facéties-là ont lieu, non dans une opérette, mais dans la vie réelle, elles sont lugubres. On assure que la reine va se fixer définitivement parmi nous, avenue du Bois-de-Boulogne, chez la princesse Ghika ; elle peut être sûre qu'elle trouvera à Paris tout le respect attendri auquel lui donnent droit ses malheurs, — et qui sait ? peut-être, parmi notre jeunesse généreuse, se trouvera-t-il quelque serviteur enthousiaste qui partira à la recherche du jeune prince Alexandre et le ramènera quand même à sa mère, comme fit jadis d'Artagnan rapportant à Anne d'Autriche, malgré tous les obstacles, les ferrets égarés à la suite d'une intrigue avec Buckingham ? Ne serait-ce pas une aventure romanesque et bien amusante à tenter dans notre siècle positif et prosaïque ? Quel bon tour à jouer au gros Milan, flanqué de son Saint-Synode ? Et les intrigues, et les déguisements, et les dangers pour approcher du jeune prince ; et au retour, la douce récompense, la joie d'une mère retrouvant non seulement son fils, mais pouvant désormais tenir tête à un mari indigne ! Tout cela serait charmant, bien crâne, bien français, ... malheureusement cela restera une simple fantaisie d'imagination. Nous ne sommes plus à l'époque des dévouements chevaleresques pour les reines, et d'Artagnan, s'il existait encore, ne trouverait plus pour l'aider dans ses projets et pour faire le voyage de Belgrade Athos, Porthos et Aramis.

— Une nouvelle preuve de cet esprit pratique qui caractérise notre époque vient d'être donnée par M. Muzet (rien de commun avec Alfred de Musset), commissaire général à l'Exposition de Bruxelles. Il assignait M^e Henri Herz, la veuve du célèbre facteur de pianos, pour la forcer d'exposer, ou de lui payer le montant de l'emplacement et s'entendre condamner à deux mille francs de dommages et intérêts.

Il est de fait que M^e Herz, qui avait d'abord voulu exposer, s'est ensuite désistée pour des raisons à elle connues.

Qui va piano, va sano.

Mais, quoi qu'il en soit, c'est, je crois, la première fois qu'on voit un commissaire général vouloir prendre les exposants de force. La République, qui, devant le mauvais vouloir des gouvernements, avait tremblé un moment pour sa grande Exposition de 1869, aurait peut-être pu employer ce moyen, et avoir des exposants *etiam manu militari*. Quant à M^e Herz, en personne avisée, elle a compris que les Belges étaient bien assez heureux d'être Belges sans encore leur *vendre son piano*. Loin de vouloir la forcer à envoyer sa dangereuse marchandise, aussi redoutable que la robuïte et la mélinite, nos voisins auraient dû lui élever une statue tout en haut de la rue Montagne-de-la-Cour, en face de l'hôtel de Flandre. On la représenterait dans une pose noble, assise sur un piano fermé à clef, le geste tourné dans la direction du boulevard Anspach, où réside M. Muzet, ce commissaire général dont la tyrannie rappelle celle des sbires envoyés par le Comité de salut public, et sur le socle cette simple phrase :

« Allez dire au roi Léopold, votre maître, que je

garde mes pianos, et que je ne les enverrai que par la force des baïonnettes. »

Au reste, s'il faut en croire M. René Ghil, un décadent des plus convaincus, on n'aura bientôt plus besoin d'instruments de musique, pas plus de piano que de clarinette, de trombone ou de cornet à piston : la poésie suffira. Dans le dernier numéro des *Écrits pour l'art*, nous voyons que cette feuille est destinée aux poètes du groupe philosophique-instrumentiste. « Oh ! ce groupe ! » comme criait jadis Léonce dans *Orphée aux enfers*. Le programme de ces poètes philosophes d'ordinaire et instrumentistes à leurs moments perdus (à moins que ce ne soit le contraire) est intégralement et uniquement le *Traité du verbe*, de M. René Ghil. Ces choses-là ne s'expliquent pas bien par la théorie abstraite, il faut en donner des exemples. Ainsi, par exemple, M. René Ghil veut nous raconter en vers le déluge, et nous donner une idée des temps de galop furieux exécutés par les quadrupèdes fuyant devant l'inondation. Les quelques lignes que vous venez de lire n'éveillent chez vous aucune idée musicale ; ce sont tout simplement des phrases françaises qui non seulement sont en prose, mais n'ont même pas le mérite d'être incompréhensibles. Eh bien ! écoutez l'instrumentation philosophico-symbolique de M. René Ghil :

Alors des parentés de même genre donnent autour l'appel divers et même de sanglots : on hâte, et houle la vie et vont les galops, et dominés de loin par l'immortel et lente massivité de la plus haute hauteur du monde quadrupédant d'un ordre vaste et dû aux horizons divers des troupeaux grands ordonnent de solidaire aller pour la vie et le vent.

Répétez-vous ces alexandrins à vous-même, tout haut, sous un pont, et vous aurez, paraît-il, l'impression exacte de temps de galop affolés exécutés par le monde quadrupédant. « L'essieu crie et se rompt », de la mort d'Hippolyte, avait jadis paru, — surtout dans la bouche de m^e Maubant, — le dernier mot de la poésie imitative. Il y avait aussi :

Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent, Promenaient dans Paris le monarque indolent.

Mais vous n'osez pas comparer comme musique instrumentale ces vers à ceux du décadent, vers qui, — ô progrès ! — ne commencent plus par une lettre majuscule rompant le sens, vers qui ne sont plus astreints à la césure, à la rime... ni même à la raison. Voulez-vous une nouvelle preuve du cataclysme qui régnait alors sur la terre ?

Heurts et sauts, et de nuls grimperments qui délient, heurts et sauts ! épouvante et les hautes stridures. Tout ! heurts et sauts et des éventrements (rupture!).

Quel cataclysme, mes enfants ! Après ça, nous pouvons absolument nous passer des pianos de M^e Herz, et même des petites chanteuses élevées au Conservatoire, — au concert de M. Vatoire, comme dit cette bonne M^e Cardinal, — pour la plus grande joie des futurs théâtres lyriques de Paris, et surtout de province. Ils ont, en effet, recommencé, tous ces jours derniers, ces concours fameux, sous l'œil paterne de M. Ambroise Thomas, dans ce petit théâtre sang de bœuf, qui, paraît-il, a les qualités sonores d'un violon... pris dans le sens de corps de garde. Nous en avons vu des candidates ! des grasses, des maigras, des jolies, des laides, des simples, des prétentieuses ; et, devant la prodigieuse diversité des origines et des résultats obtenus, nous avons pensé à la proposition de notre excellent confrère, M. Henry Fouquier, demandant qu'on créât un collège interne d'artistes et de comédiennes, « un peu analogue aux écoles d'héritaires de l'Antiquité », où ne seraient prêchés ni la chasteté ni le mariage.

— Ce ne sera pas, sans doute, ce projet de conservatoire fantaisiste qui nous fera mieux coter par la « Société centrale de vigilance pour la répression

de l'immoralité », qui vient de tenir à Londres son cinquième *meeting* sous la présidence de lord Kinnaid. M. J. Smith, membre du Parlement, a expliqué à l'assemblée qu'il était nécessaire d'arriver à la suppression de la littérature immorale, et, bien entendu, il a profité de ce point de départ pour crier haro sur la littérature française, dont les traductions inondent le royaume de Grande-Bretagne. C'est à cette pauvre littérature française que sont attribués tous les vices qui pullulent en Angleterre, et s'il n'y avait pas de romans français, on ne rencontrerait que des rosières dans les rues de Londres, qui deveindrait une succursale de Nanterre. Mais résumons-nous ! MM. Alexis Bouvier, Catulle Mendès, Guy de Maupassant, Gyp et Richard O'Monroy, ne sont pas si coupables que veut bien le dire M. Smith, puisqu'il a été constaté que, sur cent cinquante mille péripatéticiennes qui encombrent les trottoirs de la grande ville, il n'y en a pas vingt mille qui sachent lire. C'est égal, je ne conseillerai pas à M. Renan de venir affirmer à M. Smith que la beauté vaut la vertu.

— Voici le moment où les plages vont redevenir à la mode, et les casinos de nos bains de mer ont rouvert leurs portes à cette bande de joueurs extraordinaires qui ne seraient reçus dans aucun cercle et qui entrent dans les salons de jeux comme dans un moulin. Non seulement il y a certaines parties de mascotte, de chemin de fer, qui ne sont autre chose que des roulettes absolument tolérées par la police, mais encore le baccarat et l'écarté marchent grand train.

L'autre jour, dans une station balnéaire que nous ne nommons pas, — pour ne pas lui faire de réclame, — deux rastaquouères s'assoient en face l'un de l'autre à une table d'écarté. Alors, l'un des deux s'adressant à son adversaire, et de son ton le plus naturel :

« Si vous voulez bien, monsieur, nous allons enlever du jeu les quatre rois et les mettre à part. *De cette manière, ce sera plus loyal.* »

Les deux joueurs se saluent avec courtoisie, et la partie commence.

GÉRÔME.

MENUS FAITS

Le sculpteur Pierre Ogé vient de terminer la statue de Brizeux, qui sera inaugurée le 2 septembre à Lorient.

On se souvient que la belle statue de Victor Massé a été inaugurée, l'an dernier, à la même époque.

La ville de Lorient aura ainsi élevé deux monuments à deux de ses enfants les plus illustres.

Dans quelques jours, M. Chevreul entrera dans sa cent deuxième année.

On parle, dans le monde des écoles, ainsi qu'au Muséum, d'offrir en corps des félicitations au vénérable centenaire, à l'occasion de cet anniversaire.

M. Chevreul continue à jouir, d'ailleurs, d'une santé relativement bonne, mais sans pouvoir supporter la moindre fatigue. Il a fait, avant-hier, sa promenade habituelle; mais hier le savant chimiste a dû garder la chambre. M. Chevreul ne va guère plus à l'Institut, et quand on lui rappelle qu'il y a séance, le vénérable vieillard se contente de répondre :

« A l'Institut, il faut travailler; maintenant, je suis garçon; allons plutôt nous promener au Champ de Mars.

On vient de découvrir, en démolissant une maison de la rue Cujas, un intéressant document historique.

C'est une inscription latine sur marbre blanc témoignant que le chancelier Pierre Séguier posa, le 7 mars 1641, la première pierre des nouveaux bâtiments d'un couvent de jacobins qui s'élevait en cet endroit.

Cette pierre de fondation est accompagnée d'un superbe médaillon de Séguier en bronze doré, avec les armes du chancelier au revers. Ce médaillon est signé Dupré.

Le coup de pioche du terrassier a malheureusement fendu le marbre en le mettant au jour; mais le médaillon est admirablement conservé. Le tout a été déposé au musée Carnavalet.

Un groupe d'anciens combattants de Gravelotte a décidé

d'organiser, le 16 août prochain, un banquet en souvenir de cet anniversaire.

La présidence de ce banquet a été offerte au maréchal Canrobert, qui n'a pu accepter en raison de son âge et de son état de santé.

Les journaux allemands disent que l'impératrice d'Allemagne a envoyé à la tsarine un éventail en bois de violette. Sur une des faces se trouvent les portraits des quatre fils de Guillaume II, tous quatre en uniformes de l'armée russe; sur l'autre, l'impératrice Victoria-Augusta a écrit de sa main un verset de la Bible où il est parlé de *l'amitié qui doit unir les grands de la terre!*

Après la Porte-Saint-Denis, voici la Porte-Saint-Martin qui va être l'objet d'une restauration complète. Les charpentiers sont déjà à l'œuvre pour dresser les échafaudages qui engloberont bientôt le monument.

Comme à la Porte-Saint-Denis, il s'agit de pratiquer un grattage complet, refaire, en partie, les moulures et les corniches et restaurer les sujets décoratifs.

La direction des bâtiments civils a pris toutes les mesures nécessaires pour que les travaux projetés soient terminés avant l'ouverture de l'Exposition universelle.

Le ministre des beaux-arts vient de faire livrer à l'Institut de France, pour être placé dans l'une de ses salles, le buste en marbre blanc de M. Émile Egger, le savant helléniste, décédé membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. L'œuvre est de M. Cougny, sculpteur.

Le 4^e septembre prochain s'ouvrira à Londres une exposition sanitaire d'hygiène et de tout ce qui se rattache à la salubrité publique.

Cette exposition sera suivie de plusieurs grands concours vinicoles, brassicoles, gastronomiques et culinaires, enfin tout ce qui a trait à l'alimentation.

THÉATRES

Français. — Débuts (suite) de M^{me} Nancy Martel dans le *Jeu de l'amour et du hasard*. M. Leitner et M^{me} Lainé dans l'*Aventurière*.

Une des plus charmantes jeunes actrices que l'Odéon a mises en lumière, M^{me} Nancy Martel, a débuté au Théâtre-Français, vendredi dernier, par le rôle de Sylvia, du *Jeu de l'amour et du hasard*. En passant, nous ferons remarquer les bons résultats obtenus par l'Odéon depuis qu'il existe, ou plutôt depuis sa résurrection accomplie en 1841, bien qu'on ne se soit pas fait faute de lui disputer, de temps à autre, sa maigre subvention. Le Théâtre-Français est peuplé de comédiens formés par l'Odéon et dont plusieurs ont fourni une illustre carrière que d'autres continueront.

Le nom de Delaunay est certainement un des plus glorieux que puisse revendiquer le modeste théâtre qui est devenu pour le premier une ressource si féconde et si puissante. Après lui, qui a disparu, sont venus, pour ne citer que ceux qui sont encore sur la brèche, Maubant, Barré, Laroche, Thiron, Febvre, Mouet-Sully, Albert Lambert, M^{me} Baretta, Broisat, Weber, Hadamar, et la série continue : le Théâtre-Français continue de se recruter en mettant la troupe de l'Odéon à contribution. Ce en quoi il se conforme aux intentions qui ont motivé la création de notre seconde scène littéraire. Le Théâtre-Français prend à l'Odéon ce que celui-ci a de mieux, sans lui offrir la moindre compensation pour les sujets qu'il lui enlève, et par conséquent pour le tort qu'il lui fait, pourrait-on dire, si l'Odéon était un théâtre libre et s'il tenait à garder ses étoiles. Mais il y a ceci de particulier, c'est que les étoiles de l'Odéon n'ont qu'une idée, à peine ont-elles apparu : c'est d'aller briller rue Richelieu. Le Théâtre-Français, le sociétariat, la gloire dans le lointain, tel est le but, tel est l'idéal de tous ceux ou de toutes celles qui ont pu avec succès franchir la première étape et passer les ponts. Tel est aussi le rêve qui, dans cette même semaine, a fait travailler toutes les jeunes têtes du Conservatoire, et qui se réalisera pour quelques privilégiés seulement. M^{me} Nancy Martel, on peut le dire, a conquis la position que M. Jules Claretie vient de lui faire, par l'étude et le travail. Une nature heureuse, de l'intelligence, de la beauté, une

ferme volonté de parvenir et de persévérer dans sa voie, l'ont fait arriver au but qu'elle a longtemps et consciencieusement poursuivi, et la voilà qui, aujourd'hui, se présente au Théâtre-Français et, franchement, aborde un des rôles les plus importants et aussi les plus charmants du répertoire de Marivaux, celui de Sylvia, dont elle a le secret, détail non ignoré de tous ceux qui l'avaient appréciée dans ce rôle. Elle ne pouvait mieux choisir pour se faire bien venir d'un public difficile et redoutable, en raison d'ineffaçables souvenirs avec lesquels tout débutant est tenu de soutenir une lutte dangereuse. De cette lutte, M^{me} Nancy Martel sort victorieuse, et sa terreur du premier soir, terreur si naturelle, si inévitable et si terrible, est aujourd'hui calmée.

Le même soir, deux débuts, ou plutôt deux suites de début, ont procuré au public l'occasion d'applaudir M^{me} Lainé dans le rôle de Célie, de l'*Aventurière*. Le rôle de Célie est, on le sait, tout à fait ravissant; Célie, c'est la droite raison et le saint respect de la famille, opposés à l'inconvenante intervention au foyer paternel de l'audacieuse et dangereuse étrangère. M^{me} Lainé, malgré le souvenir de M^{me} Baretta, y a été fort goûtée. M. Leitner jouait Fabrice; on ne saurait se prononcer sur le compte de ce jeune acteur, qui s'est montré dans des rôles de différents caractères, qui, il faut le dire, ne lui ont pas tous été favorables. Sans qu'il ait été possible de se prononcer sur l'emploi dans lequel il se fixera définitivement, ce qu'on ne peut pourtant contester à M. Leitner, c'est son intelligence : nous lui souhaitons une création qui lui permette de s'affirmer.

DAMON.

REVUE SCIENTIFIQUE

Les progrès du laboratoire de Roscoff et du laboratoire Arago à Banyuls.

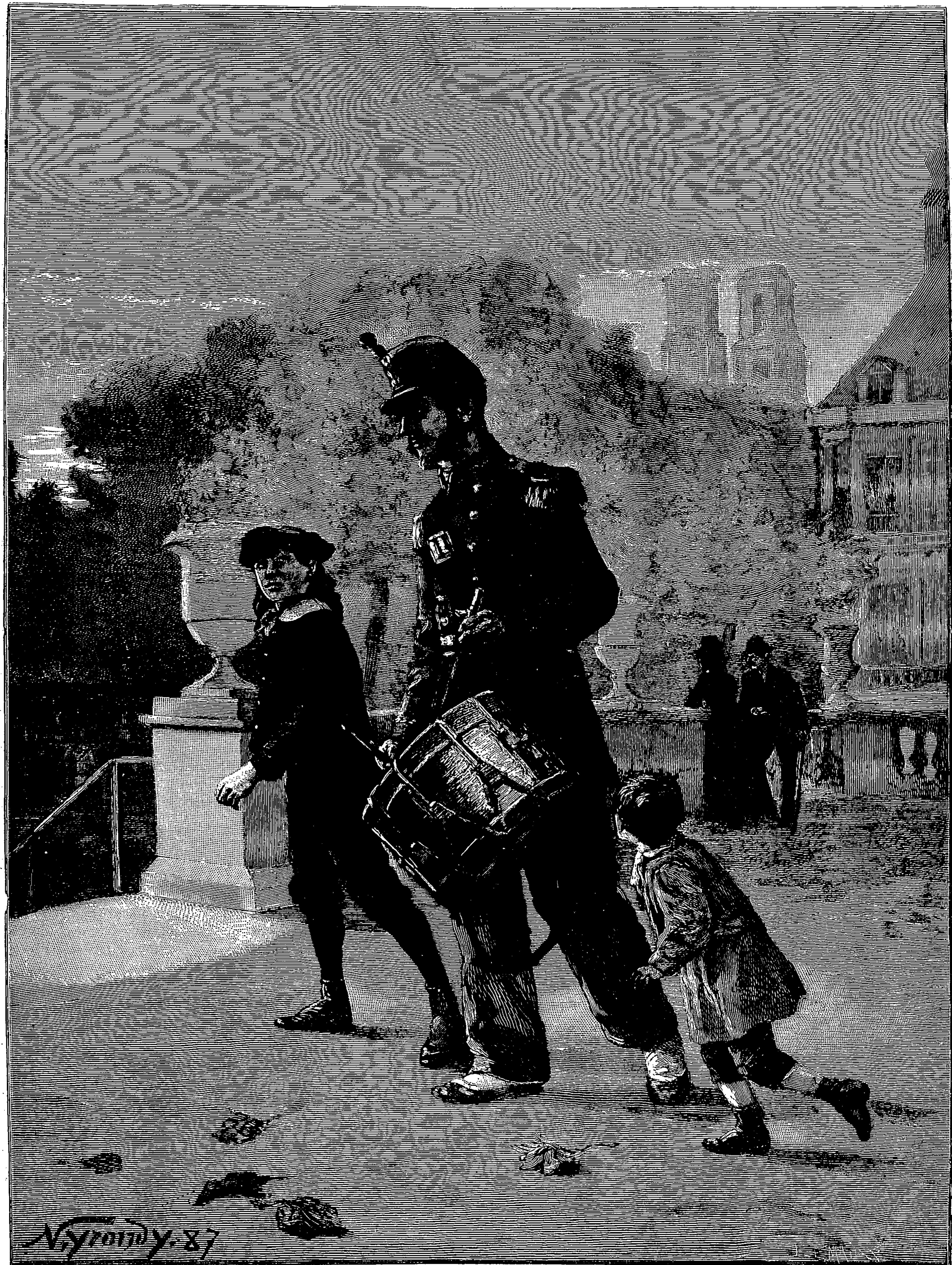
— Le transport des viandes congelées sur les navires. — Empoisonnement par les sels de plomb dans la fabrication du cidre. — Nettoyage des ustensiles de cuisine. — Sophistication de la farine en Pologne. — L'hygiène de l'estomac.

M. De Lacaze-Duthiers vient de faire à l'Académie des sciences une intéressante et savante communication sur les progrès accomplis dans ces derniers temps aux laboratoires de Roscoff et Arago.

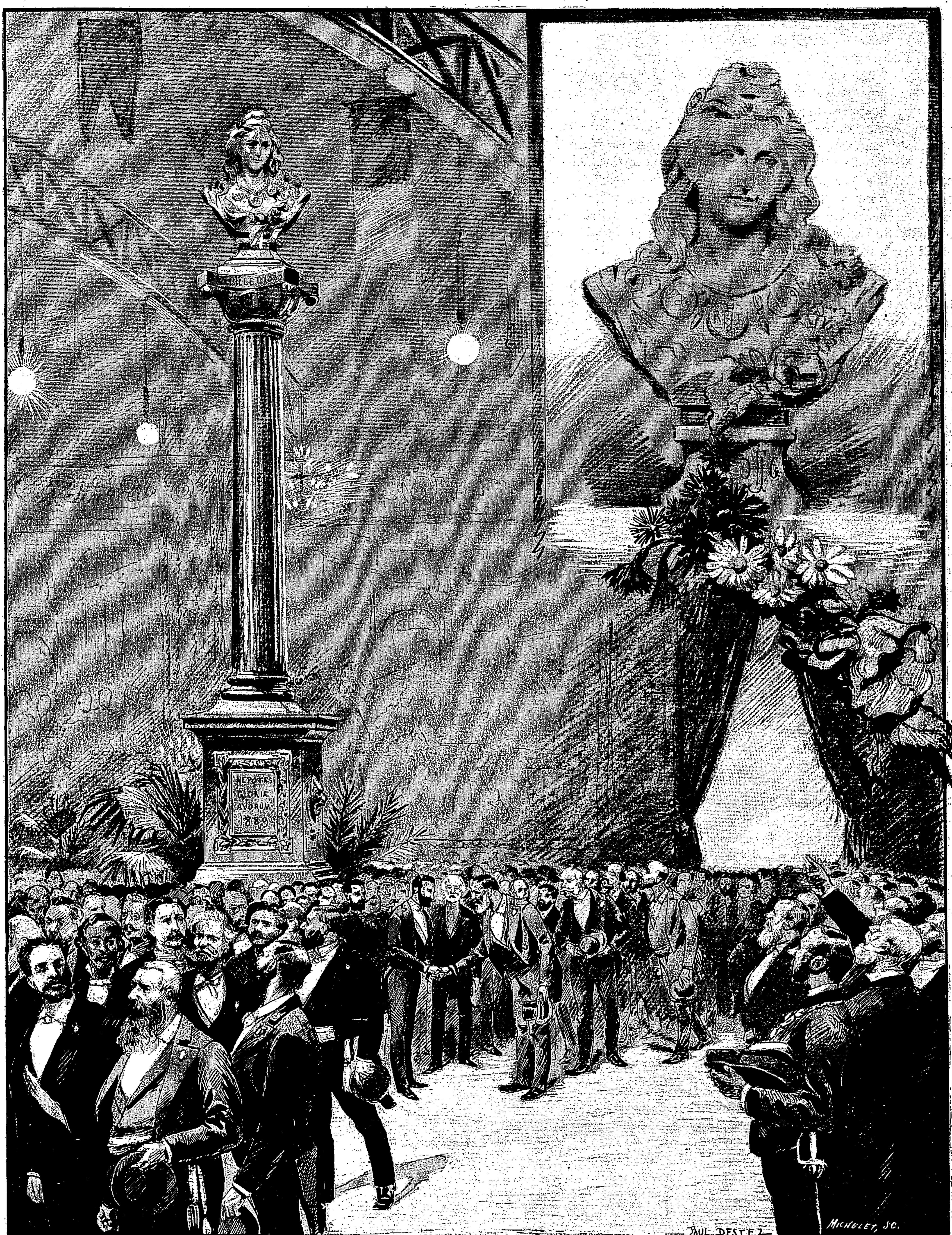
Depuis qu'on a pu installer au laboratoire Arago une machine à vapeur, l'eau coule abondamment dans tous les bacs de l'aquarium, la vie y a repris un grand développement et les animaux s'y reproduisent avec une merveilleuse facilité.

Une observation qui ne manque pas de fournir des enseignements précieux vient de durer plus de six mois. Pendant l'installation de la machine à vapeur et des appareils propres à l'éclairage électrique, les bacs de l'aquarium durent être vidés. M. de Lacaze-Duthiers saisit cette occasion pour leur faire donner une nouvelle couche de ciment et opérer leur nettoyage complet. Il en fut de même du grand réservoir creusé dans la roche du promontoire de Fontausé. Après ces réparations, les premières eaux servirent à un lavage général très soigné : mais les animaux réunis dans les divers compartiments mouraient tous sans exception. La mortalité a été persistante pendant près de huit mois. A quoi était-elle due ? A un empoisonnement qu'auraient causé les sels de cuivre produits dans les tubes d'aspiration ? à une dissolution de quelques-uns des éléments du ciment employé à la restauration des parois des bacs ou du réservoir ? L'analyse ne l'a pas montré. Toutes les hypothèses ayant été faites, M. de Lacaze-Duthiers a cherché à remédier à cet état fâcheux en allant au-devant de toutes les suppositions possibles ; mais, malgré tous les soins, l'état restait le même. Craignant encore aujourd'hui un empoisonnement, le mécanicien, en mettant la machine en mouvement, laisse d'abord échapper au dehors les premières eaux qui ont pu se charger de sels de cuivre dans les tuyaux. Et maintenant, sans trop savoir comment cela s'est produit, la vie est redevenue aussi florissante qu'on puisse le désirer.

De tous les animaux, les poissons sont ceux qui ont le mieux résisté. Les annélides, les mollusques et les échinodermes, ont été avec les crustacés, langoustes, galathées, etc., long à s'acclimater. Les actinies, qui, habituellement vivent si bien et si longtemps en captivité, ne survivaient guère plus de un à deux jours ; les vénérilles et aleyrons mouraient de même.



PARIS L'ÉTÉ. — LA RETRAITE AU JARDIN DU LUXEMBOURG. — (Dessin d'après nature par M. N. Yrondy.).



SOUVENIR DE LA FÊTE DU 14 JUILLET. — INAUGURATION OFFICIELLE DE LA COLONNE COMMÉMORATIVE DE LA RÉVOLUTION AU BANQUET DU CHAMP DE MARS : LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PREND CONGÉ DE SES INVITÉS. — Voir page 487.

Dans la longue pratique que lui a donnée une carrière scientifique, consacrée presque tout entière à l'étude des animaux marins, M. de Lacaze-Duthiers s'est souvent heurté à des faits semblables. En effet, dans les aquariums, il se développe des conditions biologiques favorables qui nous échappent et qui s'établissent indépendamment de nos prévisions, de notre volonté, et lorsqu'elles existent, la vie continue, sans aucune difficulté, presque sans soins. A ce propos, le savant académicien cite quelques exemples curieux de la durée de la vie, dans des conditions paraissant au premier abord tout à fait défavorables.

Il a montré autrefois à l'Académie des caryophyllées de Smith qui avaient vécu dans de tout petits vases pendant quatre ans, sans avoir changé l'eau, qui était tout au plus entretenue au même niveau, c'est-à-dire au même état de salure par l'addition de temps en temps, de quelques gouttes d'eau distillée. Des environs de Saint-Malo, il a transporté à Lille, puis dans le Midi, enfin rapporté dans le Nord, plusieurs dentales qui ont vécu dix-huit mois dans la même eau et dans une petite carafe avec un peu de sable. Dans ces cas, on ne saurait dire ce qui se produit. Sans doute des algues et des animalcules microscopiques peuvent être supposés se développer et déterminer ces conditions nécessaires pour assurer, entre le milieu extérieur et les animaux, les échanges indispensables à l'existence; mais nous sommes encore fort ignorants sur ce point; quoi qu'il en soit, aujourd'hui, dans l'aquarium de Banyuls, les conditions normales un moment suspendues semblent être extrêmement revenues. M. de Lacaze-Duthiers en donne les preuves suivantes :

Une photographie, faite par M. le docteur Pronho, montre un groupe de *murex trunculus* déposant ses œufs contre les parois de cristal des grands bacs intérieurs, montés sur tables de marbre.

On sait que les gastéropodes pectinibranches pondent leurs œufs sous une foule de formes. On trouve ces pontes dans les filets des pêcheurs, sur les roches, dans le sable, et souvent on a de la peine à les rapporter aux espèces qui les ont produites. Voilà un exemple qui montre combien les conditions biologiques s'accomplissent normalement dans les bacs de Banyuls, puisque l'accouplement et la fécondation se sont produits régulièrement. Aussi peut-il espérer qu'il sera possible, la chose en vaut la peine, d'obtenir pour d'autres espèces les mêmes résultats et d'arriver à connaître exactement les formes des pontes de ces animaux en les élevant dans les bacs.

Un fait plus intéressant encore est celui-ci : des éléphants musqués vivent dans un autre bac fort bien tenu. Ils causent l'admiration des visiteurs par leur agilité, l'élégance de leurs mouvements et surtout leur impressionnabilité, se manifestant par les changements de couleur aux moindres causes venant exciter leur irritabilité. Souvent, on les voit enlaçant leurs bras, être tantôt frémissons, tantôt tranquilles. Ils ont pondus des grappes d'œufs reproduites par une image photographique de M. Pronho.

Les céphalopodes sont des animaux dont la respiration est très active. Ils meurent fort rapidement en captivité. Pour être arrivés à se féconder et à pondre, il faut, la démonstration est de toute évidence, que les conditions biologiques dans lesquelles ils se trouvent au laboratoire Arago soient excellentes.

Les éléphants ne sont pas les seuls à avoir pondus dans les bassins de Banyuls. Sous le double escalier donnant accès à l'aquarium se trouve un bassin où se rend l'eau de tous les bacs. C'est le réservoir des égouts collecteurs de l'aquarium. Tous les animaux rapportés par les pêcheurs sont mis indistinctement pêle-mêle dans ce bassin. C'est comme une première épreuve de vitalité qu'on leur fait subir. On choisit parmi eux ceux qui résistent à ce milieu, dans lequel flottent souvent et se décomposent plus d'un cadavre.

La sèche a entouré les conduits et la toile métallique de la vidange de ce réservoir d'une superbe grappe d'œufs. Cette grappe n'a pas été pondue : la mère venait de temps en temps ajouter quelques œufs nouveaux. Au premier abord on pourrait penser que dans une eau où se trouvaient toute sorte de bêtes, et quelques-unes en putréfaction, la vie et la reproduction seraient difficiles. Il n'en a été rien pour la sèche.

Voici encore un exemple : M. de Lacaze-Duthiers a observé et dessiné à Banyuls un alcyonaire qui n'est pas décrit dans les ouvrages spéciaux et qui a longtemps vécu au laboratoire. C'est un charmant petit animal. Cette espèce se trouve fréquemment en Afrique, sur les fonds coralliens. M. Milne-Edwards avait formé le genre *paracyonium*, qui est caractérisé par un mode de groupement tout particulier des polypes. Une réunion de ces petits êtres forme comme une famille rétractile dans un tube, et les dif-

férents tubes renfermant ces associations sont portés sur une lame de tissu commun qui court sur les corps, sous les corps sous-marins auxquels elle est fixée. Les tubes ou les étuis dans lesquels les familles se retirent quand on les irrite ont leurs parois boursées et soutenues par de longs spicules blancs très visibles.

Lorsque ces petites touffes d'animaux sont bien épanouies, leur teinte est d'un gris brunâtre lavé d'un peu de terre de Sienne, et le pourtour de la bouche de chaque individu est d'un vert émeraude éclatant qui ne paraît que sous certaines incidences de lumière.

M. de Lacaze-Duthiers décrit ensuite les progrès accomplis au laboratoire de zoologie expérimentale de Roscoff.

Il y a quelques mois encore, cette station était dans son état primitif d'infériorité au point de vue de l'aquarium et des appareils hydrauliques. On n'avait pas agi aussi activement pour obtenir dans l'aquarium de Roscoff des conditions semblables à celles qui existent à Banyuls. Cela se comprend ; dans la Manche, les marées permettent de renouveler incessamment et à profusion les objets de travail. Un grand vivier construit sous les murs de l'établissement permet de suivre et d'étudier une foule d'animaux qu'on y met ou sont apportés par la mer, et qui y vivent ou s'y développent absolument comme dans la mer même. En réalité, le vivier est un grand aquarium. Cependant, il était indispensable de ne pas laisser la sœur ainée de la station Arago au-dessous de celle-ci. Aussi, après des démarches qui n'ont pas duré moins d'une année, M. de Lacaze-Duthiers est arrivé aux résultats suivants :

La batterie de la Croix, voisine du laboratoire, a été demandée au génie, qui en a accordé la jouissance temporaire; elle était séparée de l'établissement par une petite maisonnette enclavée au milieu de la propriété de l'Etat. Enfin, un chemin appartenant à la commune sépare l'établissement de la batterie de la maisonnette et d'une autre dépendance du laboratoire. M. de Lacaze-Duthiers a donné satisfaction à la ville de Roscoff, en lui concédant une descente en mer commode, et il a pris le chemin. Il a acheté la maisonnette qui était gênante, et le ministère a concédé ce qui était nécessaire pour acquérir et aménager le tout. Les travaux seront bientôt terminés.

On a trouvé sur la batterie de la Croix un sol tout préparé pour construire un réservoir d'eau destiné à entretenir l'aquarium.

Un moteur devenait indispensable, et la maison Weyher-Richemond, si empressée à seconder les hommes de science, avec la direction si dévouée de son ingénieur, M. Liébaut, installe en ce moment une machine à vapeur de sept chevaux avec pompe rotative en tout semblable à celle qu'elle a déjà montée à Banyuls il y a un an.

« J'ai parcouru toutes les côtes de France, dit en terminant le savant académicien; nulle part je n'ai rencontré, entre une ville et la mer, et entouré par une clôture, un vaste jardin, un aquarium à côté des salles du travail, une grève aussi admirablement riche, un parc réservé sur la grève, enfin des logements dans l'établissement, le tout disposé de façon à mettre le vrai travailleur absolument en dehors des conditions assujettissantes de la vie mondaine d'une ville de bains de mer. On peut le dire, on jouit au laboratoire de Roscoff de la liberté la plus grande et de l'indépendance la plus complète, car on peut de sa chambre à couche descendre dans l'intérieur de l'enclos, dans les salles de travail, se délasser en se promenant dans un beau jardin ou aller à la mer pour fouiller la grève dans le costume simple et peu soigné du naturaliste pêcheur. Telles sont les conditions éminemment favorables au travail que les jeunes zoologistes de la Sorbonne et les savants trouvent réunies à Banyuls pendant l'hiver, à Roscoff pendant l'été. »

— Le Génie civil nous donne avec des planches explicatives un excellent travail de M. Juglier, ingénieur des Messageries maritimes à Bordeaux, sur le *Transport des viandes congelées sur les navires*. La question, qu'on étudie depuis plusieurs années, nous paraît être entrée dans une voie pratique.

L'Australie, la Plata, la Nouvelle-Zélande ne savent comment utiliser la masse extraordinaire de bétail qui pulule dans ce pays; on le gaspille, on y tue un bœuf pour en avoir la peau; on abandonne la bête à la putréfaction, pendant que chez nous la viande ne suffit pas à l'alimentation publique. On connaît les essais tentés depuis dix ans pour le transport et la conservation de la viande par le froid; jamais on n'était arrivé à la perfection qu'on atteint aujourd'hui dans les chambres refroidies par l'air décomprimé brusquement. De l'air à 0 degré, comprimé à 10 atmos-

sphères et brusquement décomprimé marque théoriquement 133 degrés au-dessous de zéro.

— M. le docteur Duchemin vient de signaler une cause puissante d'intoxication par le plomb dans la fabrication du cidre.

A Rouen, chaque consommateur fait presser dans la cour de sa maison les pommes qui doivent fournir sa provision de cidre. M. Duchemin a constaté que les pièces neuves du broyeur étaient entièrement recouvertes d'une couche épaisse de peinture à la céruse et au minium. Il s'est assuré sur le marché des machines agricoles que tous les pressoirs neufs étaient peints de cette façon. Les quantités de plomb fournies par les surfaces internes du broyeur et de la trémie ou entonnoir à fruits ont été dosées et ont fourni le chiffre suivant pour un appareil en usage : 160 grammes de céruse et 439 grammes de minium, soit 488 grammes de métal pur en contact incessant avec le jus acide de la pomme. Or, cette peinture s'use, et disparaît à la longue; le plomb se dissout dans le liquide fermenté et acide, et devient la cause d'accidents dont la cause peut être méconnue.

Il est intéressant de signaler cette cause d'intoxication dans un pays où la colique de Normandie a été aussi commune jadis que la colique de Poitou. S'il est nécessaire de protéger les surfaces métalliques des appareils, au moins conviendrait-il d'employer cette peinture rouge à l'oxyde ou au sulfate de fer qu'on désigne abusivement dans l'industrie sous le nom de minium de fer, et souvent par abréviation sous le nom de minium tout court, ce qui a fait faire souvent des confusions à certains médecins et hygiénistes comme le fait observer justement M. Valois. Dans le cas cité par M. Duchemin, il s'agissait bien du minium proprement dit, puisque le plomb a été dosé.

— M. Armand Gautier vient d'appeler l'attention du Conseil d'hygiène de la Seine sur le fait qu'on vend aujourd'hui à Paris, particulièrement dans les environs des Halles centrales, un liquide destiné, d'après les industriels qui le débloquent, à étameler les ustensiles de cuisine, et au besoin à transformer le cuivre en argent. Il a examiné ce liquide, qui n'est autre que du nitrate de mercure concentré, sel aussi dangereux que le sublimé corrosif. Grâce à ce liquide, les acquéreurs, et particulièrement les gens de cuisine, amalgament inconsciemment leurs ustensiles sous prétexte de récurage, puis la préparation culinaire entraîne ce mercure dans les aliments, au grand détriment de la population parisienne, qui n'est pas prévenue. M. Armand Gautier a donc cru devoir faire cette communication au conseil, désireux qu'il est, d'une part, que l'administration arrête le débit d'une substance aussi dangereuse; d'autre part, afin que, grâce à la publication du procès-verbal de la séance, ces faits arrivent à la connaissance du public qui, prévenu, saura sans doute se défendre contre cette dangereuse pratique, qui donnerait lieu à une poursuite devant le tribunal correctionnel par application de l'ordonnance du 20 octobre 1846.

— Les journaux polonais appellent l'attention du public sur les falsifications qu'on fait subir à la farine de froment, dans le but d'en augmenter le poids, en y ajoutant toute sorte d'herbes capables d'être moulues, telles que l'ivraie, la nielle, la fêlue, le colza sauvage, sans parler de 40.50 pour 100 d'un mélange d'orge et de seigle qu'on trouve assez fréquemment dans la farine de froment et qu'on écoute ensuite dans le pays.

Dans ces conditions, on s'explique facilement les empoisonnements, en masse, comme ceux arrivés dernièrement à Farezyn, bourg des environs de Varsovie, où plusieurs dizaines de personnes ont présenté des symptômes d'intoxication, heureusement arrêtés à temps par des soins médicaux. A ce sujet, M. Kicki, meunier des environs de Chelm, a demandé aux autorités médicales de soumettre d'urgence les dépôts de farine, grands et petits, à des visites sanitaires et à des analyses répétées, telles qu'on en fait à Varsovie aux débits des autres denrées alimentaires.

— Le père de la médecine, en son *Traité du régime*, dit fort justement qu'on ne peut bien apprécier les propriétés des aliments et des boissons, si l'on ne connaît leurs vertus naturelles et celles qu'ils acquièrent par les préparations ou par les altérations que l'industrie des hommes leur fait subir. C'est cette science des propriétés des aliments et des boissons que nous expose M. le docteur E. Monin, dans son *Hygiène de l'estomac*.

A notre époque de vie à outrance, l'estomac est souvent la première victime des infractions faites à l'hygiène : tout

le monde souffre plus ou moins de troubles gastriques ou d'digestions défectueuses. Le livre de M. Monin est le véritable guide de « l'homme d'esprit », selon Brillat-Savarin, c'est-à-dire de « celui qui sait manger ».

Cet aimable petit livre est irréprochable au point de vue de la science, et d'une lecture attrayante. Nos lecteurs y trouveront plaisir et profit. Il est précédé d'une spirituelle préface de Théodore de Banville.

D^r E. DECAISNE.

LA STATUE DU P. LACORDAIRE

Le 23 juillet a été inauguré à Sorèze, dans l'établissement des dominicains, le monument élevé par souscription au R. P. Lacordaire. La statue, œuvre du sculpteur lyonnais Girardet, a deux mètres quarante de hauteur. Lacordaire est présenté ayant auprès de lui un enfant d'une quinzaine d'années, élève du collège de Sorèze, avec le costume de l'établissement. L'enfant tient un bâton à la main et il écoute la leçon du professeur.

Il existait déjà une statue du P. Lacordaire par Bonnassieux, érigée dans l'enceinte du couvent de Flavigny, et reproduite dans le parc du collège d'Arcueil; mais il n'y en avait pas à l'endroit même où le Père termina ses jours dans l'obscur labeur de l'éducation.

Elle est là, dit un de nos confrères du *Telephone*, au centre d'un pays déployé comme pour servir d'une immense assise au piédestal de sa gloire. A l'horizon de l'Est, se dresse, rêve charmant, la douce et harmonieuse figure de Mireille et les suaves visages féminins que Jasmin, Reboul et tant d'autres amants de la *gaie science* ont chantés; à l'horizon de l'Ouest, au milieu du parfum des fleurs immortelles qu'apporte la brise de la cité palladienne, Clémence Isaure adresse un sourire à celui qui ne fut pas le poète du rythme et des passions terrestres, mais le chantre de la mélodie et des passions divines. L'éloquence du grand dominicain vaut une épopee.

Comme disciple de Jésus-Christ, comme fils de la sainteté catholique et chrétienne, la statue du P. Lacordaire semble regarder par-dessus le cercle des coteaux et des montagnes, pour s'entretenir en mystique langage, tantôt avec les saintes Marie, du côté des plages méditerranéennes, tantôt avec la bergère divine qui protège le Midi, sous le nom de sainte Germaine.

La cour du collège dont cette statue occupe le centre était garnie d'estrades avec sièges numérotés et couverte de tentures; cette cour s'est trouvée beaucoup trop petite pour le nombre de personnes qui ambitionnaient la faveur d'être présentes à la cérémonie. Aussi M. le maire de Sorèze avait-il eu la bonne pensée de placer un spacieux amphithéâtre dans la rue qui longe la grille de la cour et d'où l'on pouvait tout apercevoir. Mais ce secours encore était insuffisant. On n'avait accès dans ces diverses enceintes qu'avec des cartes, et ces cartes n'étaient attribuées qu'à des catégories de personnes déterminées. Nombreux ont donc été ceux qu'une rigueur imposée par la nécessité a tenus à l'écart.

Sur l'estrade d'honneur, M^r l'archevêque d'Albi occupait la présidence; auprès de lui, on remarquait M. le duc de Broglie, les évêques de Cahors et de Montpellier, M. le baron Reille, député du Tarn, M. de Belcastel, MM. Abrial et Jammes, anciens députés, etc.

La fanfare exécute la marche du *Prophète*, après quoi M. Henri Serres de Gauzy, président du comité de souscription, a la parole pour faire hommage de la statue, au nom des souscripteurs, au collège de Sorèze.

M. de Broglie, successeur du Père Lacordaire à l'Académie française, a ensuite prononcé l'éloge du grand orateur dominicain dans un admirable discours.

M. de Broglie a principalement insisté sur l'ardent patriotisme de Lacordaire :

« Le Père Lacordaire a aimé passionnément deux choses, l'Église et la France. Ces deux sentiments ont régné sur son âme sans se confondre et sans jamais se combattre. C'a été l'art comme le bonheur de sa vie ne ne les avoir jamais laissé mettre aux prises et d'avoir fait en sorte que jamais en lui ni le patriote ni le chrétien n'ont eu rien à se disputer ni à se sacrifier l'un à l'autre. Oui, jeunes Français qui m'entendez, il faut que vous le sachiez, ce que le Père Lacordaire a le mieux aimé après Dieu, c'était la France.

« Il l'a aimée d'une de ces affections puissantes et irrésistibles qui s'attachent à tous les traits du caractère d'un être chéri et le suivent dans toutes les vicissitudes de sa destinée. « J'éprouve, écrivait-il un jour à un de ses élèves

devenu son confident, son ami, une joie indicible à penser que depuis vingt-sept ans, jour de ma consécration à Dieu, je n'ai ni dit une parole, ni écrit une ligne qui n'eût pour but de communiquer à la France l'esprit de vie et de lui communiquer sous une forme acceptable pour elle, avec douceur, tolérance et patriotisme. »

Touchant langage qui, dans l'ordre des affections surnaturelles, emprunte quelque chose de l'accent des tendresses humaines !

Pour rendre, comme on le disait si bien, la foi chrétienne acceptable à la France, ne fallait-il pas avoir commencé par s'associer à tous ses sentiments, vivre de sa vie et garder la main sur son cœur pour en compter tous les battements ?

M. de Broglie a rappelé ensuite le noble but que s'était proposé Lacordaire : concilier l'Église avec la France moderne :

« Je n'ai pas souvenir d'avoir assisté dans ma vie à une séance d'une émotion plus saisissante que le jour où, paraissant pour la première fois dans la chaire de Notre-Dame, vêtu de cette robe blanche de dominicain que personne ne connaissait plus, il ouvrait la brèche pour célébrer la vocation de la nation française et les services rendus par cette race élue, à travers les siècles, à la cause de la vérité et de la civilisation.

« Jamais parole plus inattendue n'était tombée de la chaire chrétienne. Un murmure de surprise, où se mêlait un peu de juste fier, s'éleva alors de tous les coins de l'assistance et fit frémir les vitraux de la vieille cathédrale. On eut dit que les échos du lieu saint lui-même s'associaient à l'hommage rendu à la vieille France chrétienne convertie à Tolbiac, victorieuse des Maures à Poitiers et portant au front l'auréole de saint Louis. Mais il aimait aussi la France de nos pères, la France de notre âge, la France moderne, plus démocratique et plus populaire, qu'avec la permission de Dieu le temps et les révolutions nous ont faite, non qu'il assistât sans regret à la chute ou au déclin des grandeurs passées, non qu'il ait jamais été ingrat pour ces huit siècles de monarchie nationale, pendant lesquels il n'y a pas eu un accroissement de la puissance royale qui n'ait coïncidé avec un projet d'unité et de gloire pour notre patrie. Mais il jugeait que d'une commotion aussi profonde que celle qui venait d'ébranler le sol de la France, de nouvelles conditions sociales avaient dû nécessairement sortir, et dans celles que la Providence imposait désormais à notre vie publique, il ne voyait rien qui ne pût être ou pénétré ou corrigé et épuré par l'esprit chrétien. Aussi quel souci de faire voir à la France que sa vieille foi pouvait s'accorder avec ses mœurs et ses aspirations nouvelles, et de dissiper ainsi le nuage de préventions élevé autour de l'Église par une fausse science, pendant la confusion de nos troubles révolutionnaires ! Quel soin de dégager l'Église elle-même de toute solidarité compromettante avec un passé qui ne pouvait revivre !

« Cette conciliation de la France moderne et de l'Église, c'était sa pensée la plus chère et l'un des thèmes favoris de ses instructions. »

Le duc de Broglie a terminé en rappelant que le Père Lacordaire avait évité tous les écueils de sa vie en ayant toujours le regard tourné vers l'autorité souveraine et le cœur docile à ses engagements.

« Avec quelle joie, s'est-il écrié, il eût accueilli ces belles encycliques où un grand pape trace, d'une façon si lumineuse et si sage, les règles de l'accord qui doit s'établir entre l'Église et l'état nouveau de la société. »

Entre deux morceaux d'éloquence, la musique et la poésie ont été admises, sous forme de cantate, à célébrer la mémoire du P. Lacordaire. Le tiers-ordre enseignant a fourni à la fois le poète, le R. P. Raynier, et le musicien, le R. P. Ligonnier. L'œuvre est digne du héros qu'elle chante; c'est en faire suffisamment l'éloge. Traitée dans le style symphonique, cette musique renferme de réelles beautés, qui consacreront une fois de plus le nom si justement estimé dans l'art musical du R. P. Ligonnier.

Un troisième discours restait à entendre : M^r de Cabrières était chargé de parler du « Coeur du R. P. Lacordaire ». Avec l'éminent prélat, c'est l'éloquence tout entière qui apparaît. Organe souple, net et sonore, action expressive et merveilleusement rythmée, élégance et noblesse du langage, précision et beauté de la pensée, l'évêque de Montpellier possède tout ce qui fait l'orateur.

La parole de M^r de Cabrières a partout soulevé, à chaque instant, les plus vifs applaudissements.

LA COLONNE COMMÉMORATIVE DE LA RÉVOLUTION

INAUGURATION OFFICIELLE.

Le président de la République a inauguré, le 14 juillet dernier, au banquet du Champ de Mars, un monument destiné à remémorer dans nos villes et communes la date du centenaire de la Révolution.

Depuis plus d'un an, l'on se préoccupait des voies et moyens à employer pour mettre à la disposition des communes de France un monument qui, tout en conservant un mérite artistique réel, puisse être établi à un prix tel qu'il soit à la portée des communes aux plus maigres budgets.

De nombreux projets furent soumis à la Chambre des députés; le plus retentissant fut celui de M. de Hérédia, qui proposait à l'État de faire fondre à ses frais trente-cinq mille petits monuments, sur un modèle présenté par M. Gasnes, qui se chargeait de l'exécution, chacun desdits monuments ne devant pas atteindre le prix de cent francs.

On objecta à ce projet : 1^e le peu de valeur artistique et matérielle du modèle Gasnes; 2^e la dépense énorme que la fonte de trente-cinq mille épreuves devait, malgré la modestie du modèle, occasionner à l'État.

La proposition fut rejetée comme les autres.

Mais les partisans de l'idée ne se tinrent pas pour battus, et une commission se constitua en dehors du Parlement, et fit appel aux artistes et aux architectes, leur demandant des projets et des devis.

Le 6 mars dernier, cette commission adoptait, à l'unanimité, le projet présenté par le sculpteur Jacques-France.

Ce projet n'était qu'une maquette. Jacques-France s'adjoint pour l'exécution son confrère Charles Gauthier, puis les deux collaborateurs firent appel aux connaissances techniques d'Edmond Guillaume, l'érudit architecte du Louvre, et, de cette triple collaboration, sortait le monument complet que représente notre dessin.

Nous n'avons pas à nous étendre sur son mérite artistique, la presse l'a constaté avec un accord unanime, et le dessin que *l'Univers illustré* offre à ses lecteurs permettra à ceux-ci d'en juger par eux-mêmes.

Mais nous tenons à souligner un autre mérite passé inaperçu, et qui nous semble digne d'un certain intérêt. C'est que ce monument est, jusqu'à ce jour, le seul, croyons-nous, recevant la sanction officielle, sans avoir rien coûté et ne devant rien coûter à l'État.

La façon intelligente dont l'habile directeur des Fonderies de Sermize-sur-Seine a entrepris l'édition permettra à chacune de nos communes d'ériger chez elle un modèle en rapport avec ses ressources, ces modèles se trouvant édités sous cinq dimensions et à un prix que les progrès de la métallurgie moderne rendent seuls possible.

Le modèle reproduit par notre dessin, qui mesure sept mètres cinquante de hauteur, ne revient, paraît-il, qu'à deux mille francs; et le même, réduit à deux mètres cinquante, taille minima, ne coûtera que deux cent cinquante francs.

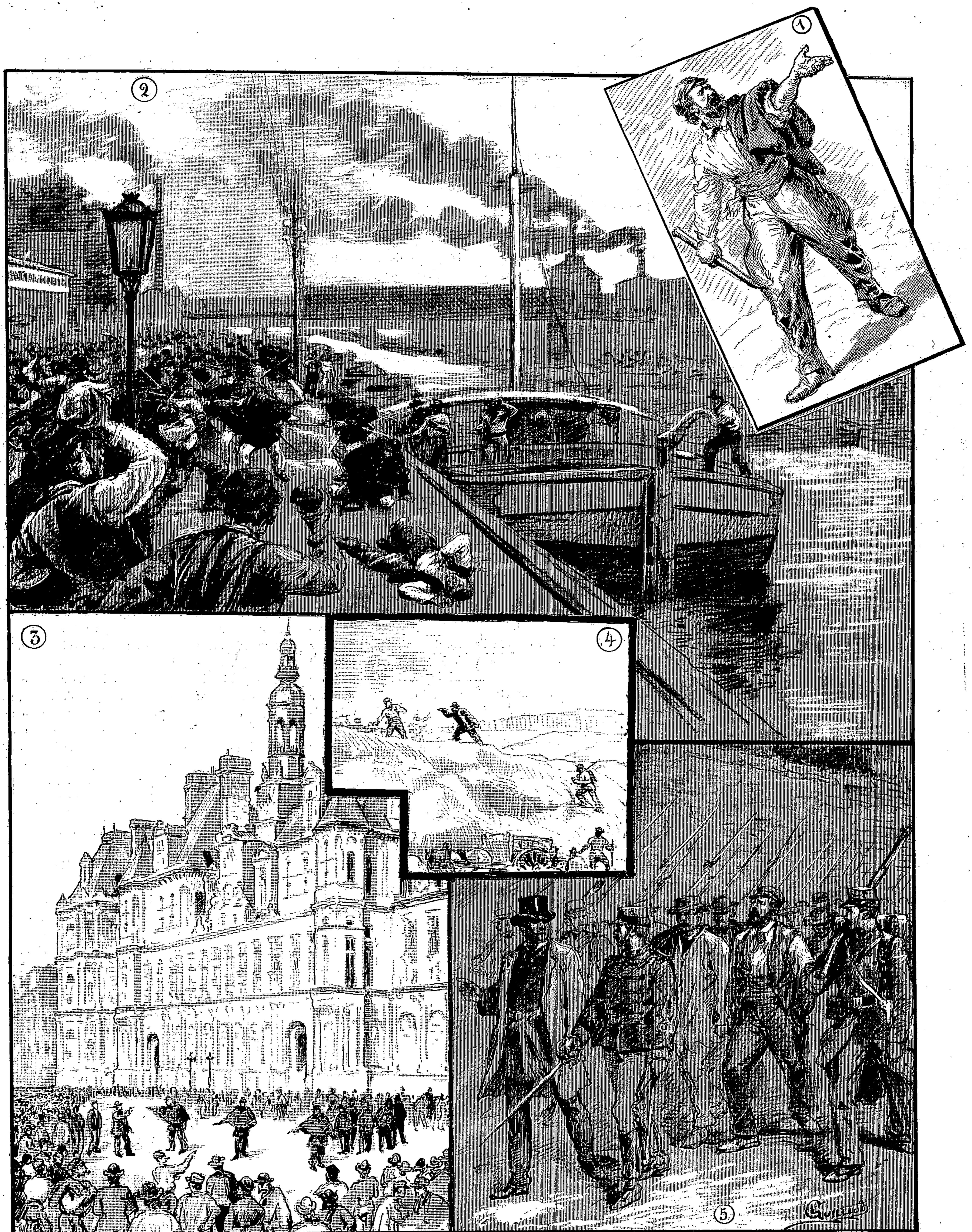
Le fait d'une œuvre d'art devenant officielle sans qu'il en coûte un denier à l'État est un exemple trop heureux et trop bon à suivre pour que *l'Univers illustré* n'ait pas tenu à le signaler; nous souhaitons qu'il soit suivi et serve de précédent.

Il est à désirer que les œuvres d'art enrichissent, si possible, leur auteurs, sans grever en rien le budget de la France.

COURRIER DU PALAIS

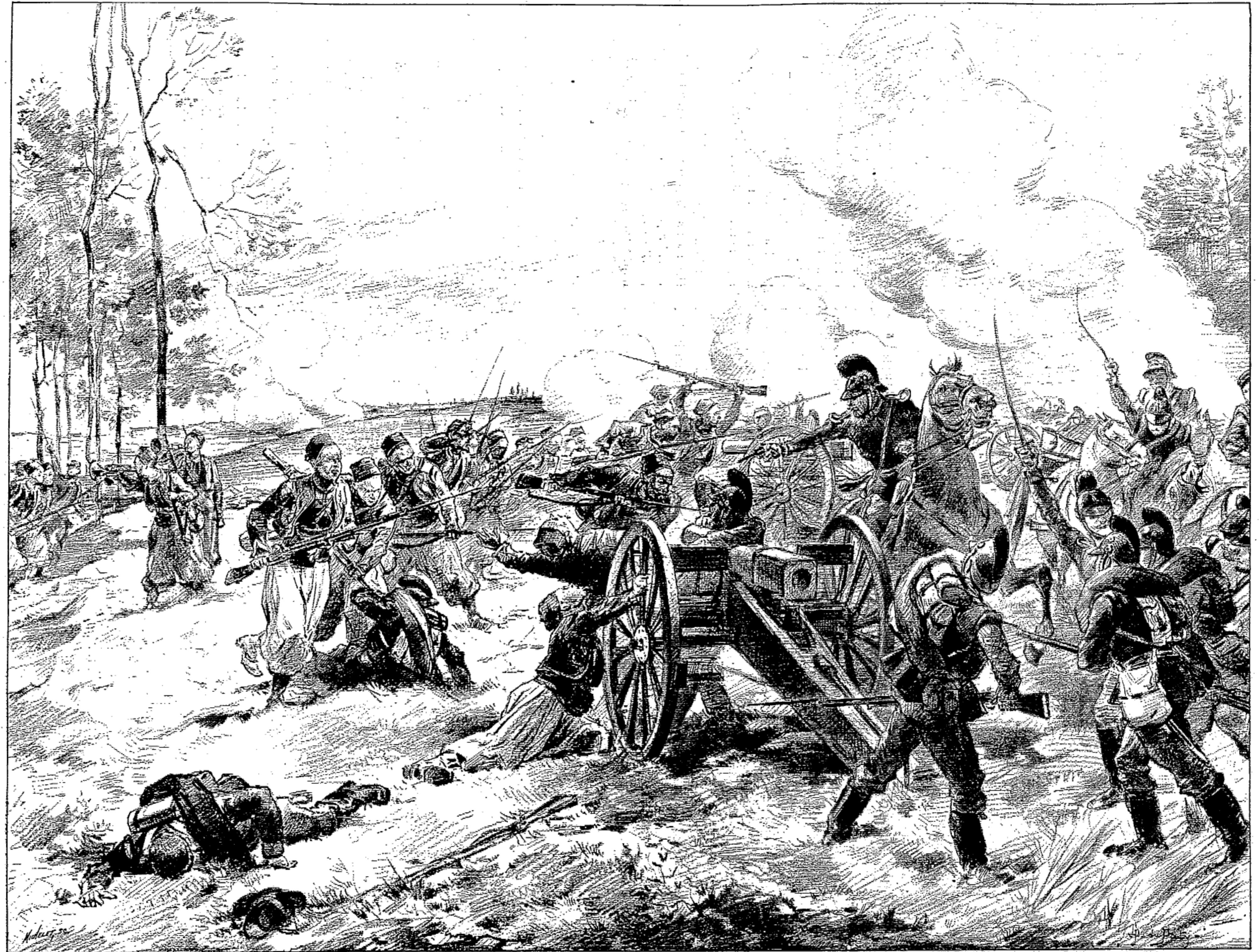
Assassinat d'une rentière par son valet de chambre. — Tuer un bourgeois! — Les douze testaments de M. Pellier Le Blond. — Sarah Bernhard et ses créanciers. — *Le Courrier français* en cour d'assises.

Il y a deux mois, à Montlhéry, M^e Saintin, âgée de soixante-deux ans, très riche et serrant soigneusement son or et ses billets de banque dans un solide coffre-fort, fut trouvée assassinée dans sa chambre à coucher; elle avait été assommée, massacrée, à coups de hache, et son corps était dans le plus pitoyable état. Son valet de chambre, le seul domestique qu'elle gardait chez elle pendant le jour, un jeune homme de dix-sept à dix-huit ans, Abel Charron, donna l'éveil. Ses cris d'alarme retentirent dans tout le voisinage; il courut prévenir le maire, qui est précisément parent de la victime, et bientôt les autorités furent sur les lieux. On procéda aux constatations, on chercha à s'expliquer le crime, on n'y parvenait pas. Abel Charron avait raconté qu'il avait surpris le meurtrier, qui s'était jeté sur lui, dont il avait subi les étreintes, et qui avait cherché



PARIS. — LA GRÈVE DES OUVRIERS TERRASSIERS. — (Dessin d'après nature de M. Guilliod.) — Voir page 472.

1. Type de gréviste. — 2. Bagarre du quai de l'Oise. — 3. Les grévistes sur la place de l'Hôtel-de-Ville. — 4. Scène dans la carrière de sable de Gennevilliers. — 5. Arrestation de cinquante-sept grévistes à Aubervilliers.



UN ANNIVERSAIRE. — LES TURCS A WISSEMBOURG. — 4 août 1870. — (Dessin de M. du Paty.) — Voir page 472.

l'étrangler, à preuve ces marques sur son cou; l'assassin avait pu se sauver en emportant l'argent et les valeurs dont il avait pu s'emparer. On remarqua que le criminel s'était relativement montré discret dans l'accomplissement de son vol, une liasse de billets de mille francs, bien en vue pourtant, était restée intacte; sans doute, pensait-on, en raison de la précipitation avec laquelle il avait dû opérer. C'était inexplicable; on cherchait, on ne trouvait pas, et l'on fit venir des agents de la sûreté, entre autres le brigadier Jaume, bien connu pour sa perspicacité et son intelligence, le vrai type du légendaire M. Lecocq. Avec Jaume, l'affaire ne traîna pas. Tandis que le valet de chambre se lamentait, poussait des exclamations désespérées, Jaume le regardait et l'examinait. Au bout de quelques minutes, l'agent, se tournant vers le juge d'instruction présent à l'enquête, dit au magistrat : « Nous cherchons bien loin l'assassin, qui est près de nous, le voilà; » et il désignait Abel Charron. C'était Abel Charron, en effet, le jeune misérable que Mme Saintin, femme très pieuse, avait accueilli sur la recommandation des sœurs de l'hôpital, où il s'était conduit de façon à s'en faire expulser à tout jamais, ayant séduit une infirmière laïque, qu'il avait rendue mère et qui s'était rendue en Italie où elle attendait le jeune drôle, qui lui avait promis de l'épouser. Cette promesse de réhabilitation lui avait d'ailleurs été conseillée par Mme Saintin elle-même, qui s'intéressait charitalement à la situation de la jeune fille. Abel a prétendu que la nécessité d'envoyer de l'argent à sa maîtresse avait été la vraie cause du crime. D'ailleurs, il ne s'est pas montré fort magnifique sur ce point. Après avoir rempli d'or ses poches, il s'était contenté de distraire sur la somme volée un pauvre billet de cent francs, qui n'a pas dû conduire la fille Morand bien loin. Mais Abel a dit qu'il s'était montré circonspect par prudence et par la crainte d'être découvert et pincé, pour le cas où la justice serait mise sur la voie.

Abel Charron n'a pas su résister longtemps aux interrogatoires pressants auxquels il fut soumis. Il en a eu vite assez, et il a tout confessé. Il a cyniquement fait le récit du meurtre commis la nuit. Mme Saintin ayant été réveillée et frappée au moment où elle ouvrait la porte de sa chambre au jeune scélérate, il a raconté de quelle horrible façon il avait tué la malheureuse femme.

« Vous l'avez frappée, a dit le président, M. Bérard des Glajeux, avec un couperet de cuisine et avec tant d'acharnement qu'on a compté sur sa tête et ses épaules plus de trente coups de couperet. » Abel en convient.

Vous comprenez qu'avec un pareil gaillard, l'affaire se présentait d'une façon toute simple. Abel, qui a beaucoup pleuré, sangloté, hurlé, ne pouvait pas inspirer un bien vif intérêt; aussi le jury n'a-t-il pas hésité: le nouveau Marchandon est condamné à mort malgré sa jeunesse.

Tuer un bourgeois! c'était le rêve caressé de Constant Douce, qui vient d'être condamné par la Cour d'assises de la Marne. Bourgeois! pourquoi Douce en veut-il à cette race maudite par ses amis les anarchistes? Douce ne saurait trop le dire, et il ne l'a pas dit. Le plus curieux, c'est que Douce, toute proportion gardée, est un bourgeois lui-même, étant bel et bien « propriétaire » d'une petite maison à Reims, où il exerçait le commerce de faïencer. Mais il paraît qu'il y a bourgeois et bourgeois. Douce, malgré sa haine contre les patrons, qu'il voulait tuer, même ceux qu'il ne connaissait pas, qu'il n'avait jamais vus, qui ne lui avaient jamais rien fait, Douce, je suppose, ne se privait pas de prélever sa part sur la vente de ses marchandises, et s'il avait des locataires, ce que j'ignore, il aurait sans doute trouvé légitime de leur faire payer leur loyer. Il n'importe. Douce était possédé de la très peu innocente manie que nous venons de signaler. Il cherchait l'occasion de se défaire d'un autre bourgeois que lui-même. Cette occasion, il la trouva pour son malheur, et ce fut le plus futile des prétextes qui la lui procura. A la suite d'un accident de voiture, Mme Douce, qui transportait des poteries dans une petite voiture à bras, fut touchée et légèrement contusionnée par un phaéton appartenant à M. Renard, président du tribunal de Reims, et dont le cheval avait pris peur. Ce n'était pas la faute de M. Renard; le magistrat n'était pour rien dans l'accident. M. Renard n'en veilla pas moins aux soins à donner à Mme Douce, qui en fut quitte pour trois jours de repos.

Douce était absent. Quand il revint et qu'il apprit ce qui était arrivé à sa femme, il entra dans une véritable fureur; il mit un revolver dans sa poche et se rendit chez M. Renard pour le tuer, mais il n'en eut pas le courage en présence de l'attitude calme de celui qu'il avait choisi pour victime. Se trouvant, d'ailleurs, devant un vieillard, il se re-

tira en disant : « Je veux respecter vos cheveux blancs » Mais il passa à un autre.

Après avoir réfléchi quelques instants, s'être promené aux abords de sa maison, il s'assit au bord du chemin, toujours exaspéré. On voulut le faire rentrer, il résista. Vers neuf heures, il vit avancer une calèche, dans laquelle se trouvait M. Paul Delins, marchand de vin. Douce tira sur la calèche deux coups de revolver, qui atteignirent très légèrement, par bonheur, M. Delins. Mais, croyant avoir « réussi » son coup, Douce jeta son arme, et, tout heureux, s'en alla en criant : « J'ai tué un bourgeois, j'ai tué un bourgeois! J'ai fait ce que je voulais! » Au bout de vingt jours, la blessure de M. Delins était guérie, et Douce était sous les verrous.

Douce est condamné à douze ans de travaux forcés, au grand désespoir de sa pauvre femme, qui avait essayé vainement de calmer ce furieux, et qui a eu une crise de nerfs en entendant prononcer son arrêt.

La première chambre du tribunal civil avait à juger, il y a quelques jours, une question des plus délicates, touchant à la mémoire d'un important personnage, M. Pellier Le Blond, sénateur, conseiller à la Cour de cassation, président du conseil général de la Marne, décédé le 24 juillet 1886. Il s'agit du testament de M. Le Blond, ce pourraient dire de ses douze testaments. C'est le nombre que l'on a trouvé au jour de son décès. Encore faut-il expliquer pourquoi ces douze testaments se résument en un seul.

Le 18 mai 1886, M. Pellier Le Blond instituait par testament authentique, comme légataire universelle, Mme Bousquet, sa petite nièce. Cette institution était faite à la charge par Mme Bousquet d'acquitter les legs qui seraient indiqués dans des dispositions ultérieures.

Les 7 et 10 juin 1886, étant à Rambouillet, il rédigeait deux dispositions holographes dans lesquelles étaient faits des legs particuliers en faveur de M. Daniel Pellier, et aussi en faveur d'une jeune fille connue seulement sous le nom de Madeleine-Marie.

M. et Mme Danet de La Noé soutiennent aujourd'hui que M. Daniel Pellier et Mme Madeleine-Marie ne peuvent recueillir le montant des libéralités qui leur ont été attribuées, parce qu'ils sont enfants adultérins de l'ancien conseiller à la Cour de cassation.

De tout ceci, il résulte que la qualification d'enfants adultérins appliquée aux héritiers auxquels on conteste leur héritage nous donne tout le secret du procès. Mais on y joint le prétexte de la folie prétendue du testateur, laquelle n'a pas été du tout prouvée.

« Attendu, disent les conclusions posées à l'audience, que le nombre des testaments laissés par M. Pellier Le Blond et leur rédaction varient à quelques jours d'intervalle, et indiquent une volonté vacillante et incertaine et un affaiblissement des facultés intellectuelles;

« Attendu que le jour où M. Le Blond s'est présenté chez M. Mégret, le notaire s'est refusé tout d'abord à recevoir son testament à raison de l'état physique et moral du testateur, et ne s'y est décidé que devant son insistance;

« Attendu que, dans la dernière année de sa vie, M. Pellier Le Blond ne s'acquitait plus des hautes fonctions dont il était revêtu, et qu'il avait même envoyé sa démission de conseiller à la Cour de cassation, etc., etc. »

Nous insistons sur ces mots fatals et mystérieux que l'on n'a pas l'habitude de voir figurer dans un document judiciaire : enfants adultérins.

Enfants adultérins! voilà où git le point grave et délicat. Enfants adultérins! sur quelle douleur de famille ce mot porte-t-il la pensée? La « preuve » est difficile, et, dans tous les cas, il y a là-dessous une question qui n'est pas commode à traiter, et sur laquelle, pas plus que les juges, nous n'avons nulle intention d'insister. Deux personnes compromises, dont l'une n'est pas nommée et qui (elle ou ses descendants) serait peu flattée d'être publiquement mêlée à une pareille affaire. Est-ce que ces choses-là peuvent se démontrer ou même se plaider? Et la recherche de la paternité, que la loi interdit, que devient-elle en pareille occurrence?

Si l'on n'en tient compte, voyez-vous tout à coup se réveiller cette vieille aventure, très vieille assurément, aux yeux des enfants surpris et peut-être ignorants, tout abasourdis en s'entendant appliquer cette qualification d'enfants adultérins, et puis cette accusation de folie attribuée à un magistrat qui n'avait résigné ses hautes fonctions qu'au dernier moment? Mon humble avis à moi est qu'il eût peut-être été plus décent de garder le silence, de ne pas évoquer des souvenirs peut-être effacés, de ne pas susciter de pareilles revendications, dont, après tout, l'intérêt suprême est une question d'argent.

C'est ce qu'a pensé le tribunal, qui a rejeté la requête des demandeurs, en s'appuyant précisément sur ce fait, que M. Le Blond, précisément parce qu'il avait gardé sa place à la Cour et exercé ses fonctions, ne pouvait pas être soupçonné d'avoir perdu la tête.

Il arrive une nouvelle mésaventure à Mme Sarah Bernhardt, dont les malheurs égaleront bientôt ses succès. On ne peut pas la laisser tranquille pendant qu'elle court le monde, ne s'occupant que de son art et de réaliser les grosses recettes dont la renommée nous apporte de temps en temps le chiffre fabuleux et dont elle se montre justement fière. Voilà encore une fois que ses créanciers la taquinent et la persécutent, employant contre la grande artiste toutes les habiletés de la chicane, toutes les ruses de la procédure. Jugez-en : Sarah, qui connaît les huissiers, et qui avait jugé qu'il y avait avec ces messieurs des précautions à prendre, se sachant menacée de quelque mauvais tour, avait eu l'idée de se mettre à l'abri de leurs poursuites, et surtout de mettre en sûreté, au moyen d'une armoire secrète, ses riches costumes de théâtre, sans lesquels sérieusement elle ne peut vraiment pas gagner sa vie. Il y en avait pour cinquante mille francs. La cachette était dissimulée par un portrait de Rachel qui abritait les précieux chiffons et derrière lequel on supposait qu'un huissier quelconque n'irait pas les découvrir. L'huissier se trouva pourtant qui flaira la cachette et les trouva. C'est pourquoi il les saisit sans façon.

Privée ainsi de sa garde-robe, à qu'allait faire l'artiste dépourvue? Heureusement, faut-il dire « heureusement », car le cas n'est pas jugé, un homme providentiel se présente, qui joua le rôle d'un sauveur. Il s'appelle M. Grau. Cet impresario bien connu revendiqua comme lui appartenant tous les costumes saisis et en réclama la restitution; mais on ne fait pas ainsi lâcher prise à un huissier. Celui-ci résista, de la procès. On alla devant le juge, et le juge hélas! a donné raison à l'huissier qui tient ainsi la première manche. Il s'agit de savoir si Mme Sarah Bernhardt gagnera la seconde et fera lever le sequestre,

L'instruction ouverte à la suite de la saisie des deux dessins : « les Parques » et « Prostitution », publiés par le *Courrier français*, s'est terminée par le renvoi devant la neuvième chambre de MM. Jules Roques, directeur-gérant du *Courrier français*, Lasnier, imprimeur, Legrand et Zier, dessinateurs. Ces messieurs, qui ont comparu mercredi dernier, étaient défendus par M. Eugène Carré, Léon Roger et Rodrigues, avocats.

L'accusation, soutenue par M. le substitut Ayraud, portait sur le chef « d'outrages aux bonnes mœurs » en raison de la publication des deux dessins cités plus haut.

Dans notre prochain numéro, nous publierons les résultats de ce procès intéressant.

M. GUÉRIN.

QUELQUES PEINTRES BELGES

L'exposition triennale belge de peinture vient de s'ouvrir. Nous avons jugé intéressant de publier, à cette occasion, les portraits de quelques uns des peintres contemporains les plus renommés.

Nous y joignons, comme complément indispensable, quelques détails sur leur carrière et sur leurs œuvres principales.

M. J.-F. Portaëls, élève de Paul Delaroche, directeur de l'Académie de Bruxelles, est né en 1818, à Vilvorde, en Brabant. Ses œuvres les plus estimées sont la *Salamite*, *Jeune femme des environs de Trieste*, *le Suicide de Judas* et les *Deux cavaliers*.

M. P.-J. Clays, né à Bruges en 1819, a maintes fois exposé au Salon de Paris. Il s'est acquis une grande réputation comme peintre de marines. Citons, entre autres, la *Rade d'Ostende*, la *Rade d'Antwerp*, l'*Arrivée de la reine d'Angleterre à Ostende*.

M. Charles Verlat, né en 1824, directeur de l'Académie d'Antwerp, s'est adonné au genre oriental. Il a exposé le *Tombeau du Christ*, la *Fuite d'Egypte*, une *Mater Dolorosa*, *Godefroy de Bouillon à l'assaut de Jérusalem*.

M. Florent Willems, qui a le même âge que M. Verlat, débuta au Salon de Paris en 1844. Il obtint un très grand succès en 1853, avec une *Vente de tableaux* en 1860. Son chef-d'œuvre est la *Veuve*, actuellement à la galerie Van Ruel.

M. Jean Verhas appartient à une famille de peintres. Né à Termonde en 1834. Ses principales œuvres sont : *Après*

la visite, Comment on devient peintre, Sur la digue, l'Inondation et le Pot cassé.

M. Alfred Cluysenaar, né à Bruxelles en 1837, a étudié la peinture avec MM. Bonnat, Lefebvre, J.-P. Laurens et Tony Robert-Fleury, chez Léon Cognet. Citons de lui : l'*Empereur Henri IV à Canossa, Une vocation, la Renaissance et la Réforme*.

M. Alfred Verwée, né à Bruxelles en 1838, peintre de paysages de grand talent, a signé : la *Meuse à Dordrecht, la Tour de Flandre, Un combat de jeunes laureaux, l'Équinoxe*.

M. Henri de Braekeleer, né en 1840, est mort tout récemment. Il laisse quelques toiles de premier ordre : le *Tailleur, Une poterie, Intérieur d'Église, l'homme à la fenêtre*.

M. Karl Ooms, né aussi en 1840, dans une famille de paysans, montra de bonne heure d'heureuses dispositions. On connaît surtout de lui une *Mère des Gracques, le Duc d'Alva, Une Gypsie*.

M. Émile Wauters, né à Bruxelles en 1848, élève de M. Portaëls, travailla, à Paris dans l'atelier de M. Gérôme. Ses œuvres les plus importantes sont : *Pêcheurs marocains, la Grande mosquée, Charmeurs de serpents*.

LA GRÈVE DES TERRASSIERS

Depuis environ une semaine, un grève s'est produite à Paris parmi les ouvriers terrassiers, réclamant des entrepreneurs le tarif de la Ville, fixé par le Conseil municipal, et la réduction de la journée de travail. Cette grève n'a pas tardé à prendre de très fortes proportions et à provoquer des troubles sérieux. Nous consacrons un dessin à ses épisodes les plus saillants.

Au cours de leurs pérégrinations à travers Paris, les terrassiers ont envoyé, à diverses reprises, des délégations à l'Hôtel de Ville pour solliciter du Conseil municipal une subvention qui a été refusée. Un groupe s'y est même rendu pour demander les noms des conseillers municipaux qui avaient voté contre la subvention.

Ils ont été éconduits. Quelques-uns d'entre eux, qui connaissaient l'adresse de plusieurs conseillers, se sont rendus chez ces derniers ; ils ont été dispersés par la police. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Les grévistes ont essayé de soulever des désordres à Gennevilliers. Ils se sont rendus aux carrières Marceau, Rossignol et Esquerré, pour entraîner dans le mouvement les ouvriers qui travaillent encore. Toute la police et la gendarmerie sont sur pied.

A Charenton, plusieurs tentatives de débauchage ont été faites, mais sans amener de résultat.

C'est toujours à Saint-Denis qu'éclatent les principales scènes de violence, et c'est de cette localité que partent les bandes de grévistes les plus animées pour se diriger vers les chantiers en activité.

A plusieurs reprises, des groupes ont tenté de s'opposer au déchargement de plusieurs bateaux chargés de sable, qui sont amarrés au quai de balage.

Quelques ouvriers ont suivi les grévistes, et bientôt est arrivée la gendarmerie, qui a dispersé la bande.

Un peu plus loin, les terrassiers se rassemblent, et, formant un groupe compact, pénètrent dans l'établissement de l'usine à gaz, où ils réclament leurs outils. L'attitude courageuse des surveillants les oblige à rebrousser chemin.

Déjà surexcités, les grévistes continuent leur route vers Aubervilliers. A mi-chemin, ils s'arrêtent devant l'usine de Saint-Gobin, qu'ils envahissent, tentant de débaucher les ouvriers.

Leurs intimidations restent vaines, et, ainsi qu'à l'usine à gaz, ils sont forcés de se retirer.

Entre temps, M. Épineau, commissaire de police d'Aubervilliers, est prévenu de la marche de la bande. Il avise aussitôt le commandant du fort et réclame des renforts.

Une compagnie du 462^e de ligne est mise à la disposition de ce magistrat.

Toutes les précautions sont prises alors, et quand les grévistes, qui avaient déjà fait irruption dans la rue de la Haie-Coq, voulurent se répandre dans Aubervilliers, ils rencontrèrent M. Épineau et les soldats qui barraient le chemin.

Sur un ordre donné, les fantassins exécutèrent un mouvement tournant, et enveloppant rapidement la bande, ils réussirent à arrêter cinquante-trois grévistes.

Ce groupe fut conduit, entre les soldats qui avaient mis la baïonnette au canon, au commissariat de police, où

M. Épineau interrogea les prisonniers, et les consigna à sa disposition en attendant des ordres de la préfecture de police.

Détail important : la moitié des grévistes arrêtés sont Belges.

A la suite de ces arrestations, une grande animation règne dans Aubervilliers.

Le 28 juillet, une sanglante bagarre s'est produite sur le quai de l'Oise, entre les grévistes et les gardiens de la paix.

Les premiers ayant voulu débaucher les ouvriers qui travaillent au déchargement des bateaux sur le canal Saint-Martin, les agents sont intervenus pour faire respecter la liberté du travail. Injurier par les terrassiers, menacés d'être jetés à l'eau, ils ont dû dégainer, et c'est sabre au poing, au nombre de quinze, qu'ils sont parvenus à repousser les grévistes qui étaient au nombre de cinq cents environ.

Dans la soirée, un gardien de la paix qui rentrait chez lui est tombé, au rond-point de la Villette, dans un bande de terrassiers. Ceux-ci l'ont entouré en profitant contre lui des menaces de mort et en criant : « A l'eau ! le sergot, à l'eau ! »

Heureusement pour lui, les douaniers sont intervenus et ont pu l'arracher des mains des forcez.

Ils lui ont offert un refuge dans leur bureau, où ils ont dû l'enfermer pour le soustraire à la fureur des grévistes.

D'autres agents sont arrivés, et la bande a été dispersée par la force.

WISSEMBOURG

Le beau dessin de M. du Paly que nous publions aujourd'hui évoque un douloureux et glorieux anniversaire de la guerre de 1870-1871. C'est à Wissembourg en effet que nous subimes la première défaite.

Le 4 août 1870, la division du général Abel Donay, forte de 9,000 hommes, campait sur le Geissbey, hauteur qui domine Wissembourg au sud-est. Il était neuf heures du matin et les soldats appréciaient la soupe, lorsque soudain le canon retentit. Une forte batterie de position, établie sur les hauteurs, tirait sur Wissembourg. Le corps de Donay se trouvait en présence de l'armée du prince royal, forte de 180,000 hommes. Surpris dans sa position, le général Donay, malgré l'écrasante supériorité du nombre, engagea le combat ; au lieu de se replier sur le gros du corps d'armée, il fit avancer son artillerie sur la droite de Wissembourg, la mit en position sur l'autre rive de la Lauter et disposa ses troupes en tirailleurs, sur un front de deux kilomètres. Nos soldats s'élançant au pas de course traversèrent la Lauter et arrivèrent au pied des hauteurs où les Allemands se trouvaient embusqués, cachés dans les arbres et abrités par des monticules de terre. De l'ennemi invisible partit tout à coup une terrible fusillade. Nos soldats, criblés de balles et d'obus, engagèrent un combat acharné contre 40,000 hommes, un contre cinq. Mais le général Donay fut frappé à mort, les Allemands s'emparèrent du château de Schaffenbourg et de Wissembourg, malgré l'héroïque résistance du 74^e de ligne, et le général Pellé, investi du commandement, ordonna la retraite, après avoir fait mettre les drapeaux des régiments au centre de la division décimée. Le combat de Wissembourg livra aux Allemands l'entrée de l'Alsace, où pénétra le flot de l'invasion.

EAST LONDON — AFRIQUE MÉRIDIONALE

Le port d'*East London*, sur la côte méridionale d'Afrique, à sept cent milles à l'est de *Capetown* et à cent cinquante milles à l'est de *Port-Élisabeth*, est relié à *King William's Town* (Ville du Roi Guillaume) et possède une ligne de chemin de fer qui s'étend jusqu'à *Queenstown* (sur la frontière cafre de la colonie du Cap). Ce port, situé à l'embouchure du fleuve Buffalo, est ouvert, exposé et peu sûr. On a commencé, il y a quelques années, la construction d'une digue destinée à protéger la ville et les navires contre les tempêtes du large. Jusqu'à présent, le débarquement des passagers et des marchandises a été difficile et dangereux, pour ne pas dire impossible. Il ne peut être effectué qu'au moyen de canots montés par une équipe de douze Cafres. Souvent, lorsque la mer est très forte, ces embarcations ne peuvent rentrer dans le port, et l'on se voit obligé de les attacher aux flancs des navires pour les empêcher de chavirer.

UN AN DE MARIAGE

(Suite)

Lavinia trembla à cette confidence de son frère, car elle le connaissait pour un de ces hommes qu'avait l'amour, et elle craignait d'entendre un nom souvent accolé à celui du jeune homme depuis quelque temps.

— Rudolphe, dis-moi son nom ? demanda-t-elle avec angoisse.

— La charmante, la naïve, la ravissante Julia.

— Oh ! malheur ! s'écria Lavinia ; Rudolphe, si tu n'as encore fait aucune démarche, attends, attends encore ; je n'aime ni la liberté imprudente, ni la coquetterie exigeante de cette jeune fille ; ses enfantillages me font peur ; car, bien que trop âgée pour être une enfant, elle n'est que cela, et une tyrannique enfant.

— Elle est la seule que j'aime et que je puisse prendre pour femme, répondit Rudolphe résolument.

Rudolphe n'attendit pas, et, quelques semaines plus tard, les fiançailles étaient célébrées. Pendant ce temps, l'époque du mariage de Lavinia approchait ; le baron, contraint d'allerachever son rétablissement aux eaux, devait revenir à la fin d'août, et les noces se feraien aussitôt. Louis avait conjuré Lavinia et sa tante de l'accompagner ; mais la bonne dame ayant déclaré qu'aucune considération ne la déciderait désormais à quitter son cher logis, le jeune homme était parti seul. Six semaines sont en réalité un court espace de temps, mais long cependant pour quiconque est séparé de ce qu'il aime, et Lavinia, qui comptait chaque jour et chaque heure, sentit tout son courage l'abandonner quand, au bout de six semaines, une lettre de Louis lui annonça que son état, au lieu de s'améliorer, s'était si sérieusement aggravé, qu'il n'était pas capable de supporter la fatigue d'une longue route, il serait obligé de ne revenir qu'à très petites journées, et n'arriverait probablement pas avant le milieu de septembre. Rudolphe serait allé au-devant de lui, si sa lettre eût contenu le moindre indice sur l'itinéraire qu'il devait suivre, mais elle ne donnait aucune explication et déclarait seulement que les lettres ne le trouveraient plus aux bains.

Le 15 septembre se passa, puis les derniers jours du mois, et Louis n'arrivait pas. Enfin, les premiers jours d'octobre, il se fit annoncer. Lavinia s'élança au-devant de lui ; mais, en l'apercevant, elle recula, et son cœur cessa de battre. Était-ce bien l'élégant, le beau baron de Leuchenthal, ce pâle jeune homme qui se soutenait à peine, et dont l'âme et le corps semblaient également affaissés ? Il ne fut plus question de mariage. Louis lui-même n'en parla pas. Il était si changé d'aspect et de manières que, même dans ses meilleurs moments, Lavinia le reconnaissait à peine, et quand elle essayait de ranimer, par des mots d'espérance et d'amour, cet être anéanti, quand elle cherchait à lui communiquer de sa vie surabondante par ses regards et par ses paroles, il secouait la tête en disant tristement : « Tais-toi, Lavinia, tais-toi, je n'ai pas mérité d'être si heureux ; mourir bientôt, voilà ma seule espérance. »

La douleur de Lavinia était profonde, infinie, car elle voyait qu'il voulait mourir, qu'il repoussait même l'espérance de vivre, et que celle de voir leurs destinées se confondre augmentait plutôt qu'elle n'allégeait le poids qu'il portait sur le cœur ; et pourtant il disait souvent : « Plut à Dieu que nous eussions été mariés depuis longtemps déjà, comme la mort m'eût semblé plus belle et plus douce ! » Ces mots lui échappaient comme un remords, car s'il eût réellement désiré qu'elle le soignât et le pleurât comme un mari, si vraiment son agonie en eût été adoucie, elle se fût donnée, sans hésitation comme sans regret, à ce triste mourant, mais lui-même refusait le sacrifice. Lavinia aurait triomphé même des sentiments les plus vifs de la pudeur féminine pour offrir de s'unir à lui à ce funèbre moment, et de faire précéder les



J.-F. PORTAELS,
Directeur de l'Académie de Bruxelles.



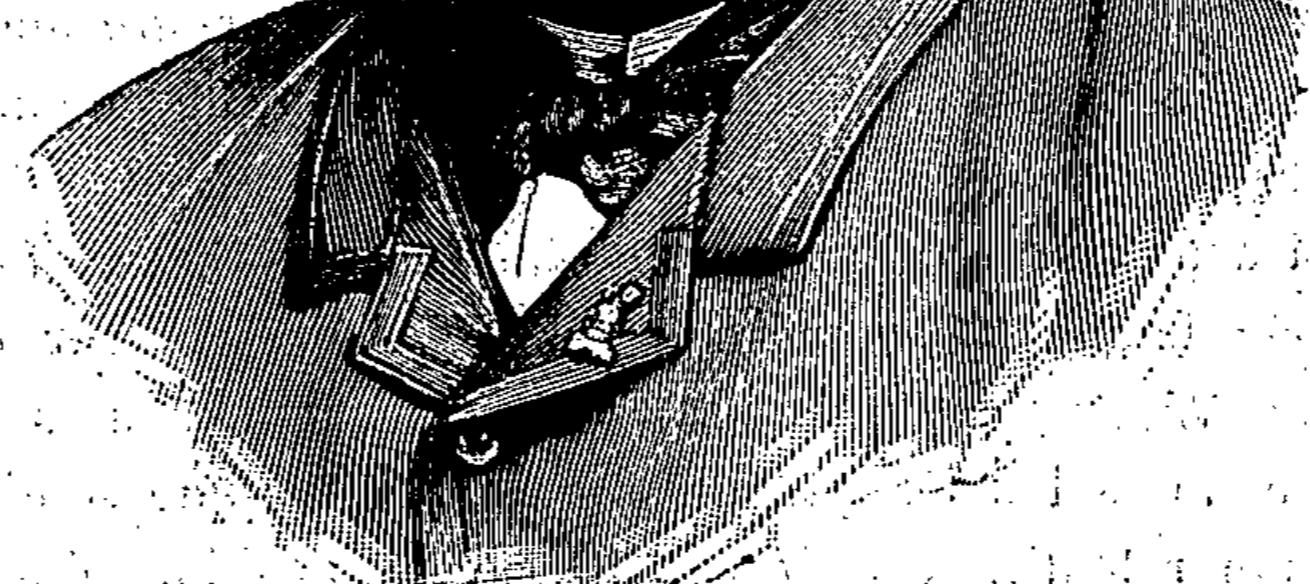
FLORENT WILLEMS.



CHARLES VERLAT,
Directeur de l'Académie d'Anvers.



ALFRED CLUYSEhaar.



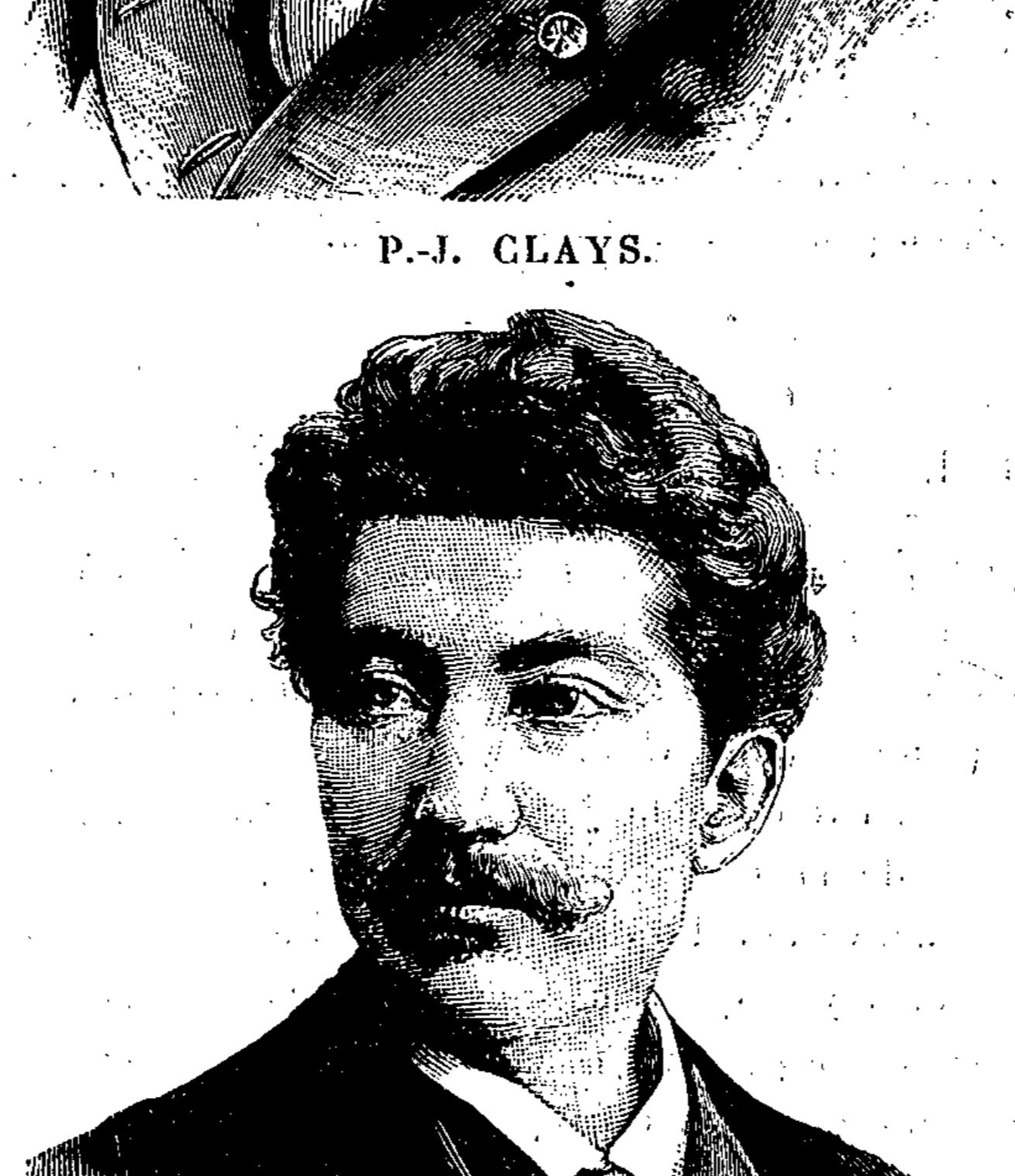
H. DE BRAEKELEER.



JAN VERHAS.



KARL OOMS



P.-J. CLAYS.



ALFRED VERWEE.



ÉMILE WAUTERS.

QUELQUES PEINTRES BELGES. — Voir page 490.



BEAUX-ARTS. — « ÉVANGELINE », dessin de Florence Gravier.

Rites de l'agonie de ceux du mariage, si Louis avait été pauvre; mais la crainte de l'interprétation qu'on donnerait à ce généreux sacrifice la retenait, et les jours s'enchaînaient aux jours, les semaines aux semaines, et deux mois s'écoulèrent sans qu'un mot eût été prononcé qui pût changer leur étrange situation. Et pourtant jamais femme ne soigna avec un zèle plus patient, plus infatigable, l'homme dont elle porta le nom, que ne le fit Lavinia pour son fiancé, et tant de dévouement fut payé par des regards qui l'indemnisaient de toute son abnégation. Les jours s'écoulaient ainsi pour elle en soins, en encouragements et en sourires, les nuits en veilles et en sanglots.

« La douleur la tuera, » disaient ses amis.

Et pourtant, elle vécut!

Après Noël arriva ce moment de grande épreuve que prévoyait Lavinia depuis longtemps, mais sans avoir pu s'y préparer, et le malheur la trouva sans courage comme sans force.

La veille de sa mort, Louis savait qu'il ne compterait pas toutes les heures de la journée suivante. Il demanda à ceux qui l'entouraient de le laisser seul un instant avec sa fiancée, et quand ils se furent retirés, et que, la tête appuyée sur l'épaule de la jeune fille, il posa ses lèvres sur la main qu'elle lui abandonna à sa prière, il dit avec agitation :

« Oh! Lavinia, je n'ai point mérité votre amour.

EMILIE CARLEN.

(La suite au prochain numéro.)

Nous rappelons à nos lecteurs que toute demande de changement d'adresse ou de renouvellement doit être accompagnée de la dernière bande du journal, ou du moins d'une adresse très complète et très lisiblement écrite. — Pour les changements d'adresse, il est, en outre, nécessaire de joindre à la lettre cinquante centimes en timbres-poste.

Tout abonné de L'UNIVERS ILLUSTRÉ qui enverra l'explication du rébus ou de la solution du problème d'échecs ou de dames aura droit de réclamer, à moitié prix, le premier volume de la collection de L'UNIVERS ILLUSTRÉ.

Les volumes suivants pourront être acquis de même, c'est-à-dire à moitié prix par l'abonné qui enverra successivement de nouvelles explications ou des solutions justes.

LA FINANCE

D'une semaine à l'autre, la Bourse s'est peu modifiée; son aspect reste le même, et il ne pourrait vraiment en être différemment au moment où les affaires sont absolument réduites à leur plus simple expression. C'est à peine si la liquidation mensuelle a produit sur notre marché un regain d'activité qui n'a pas eu une bien longue durée.

Mais, au demeurant, les cours restent soutenus aussi bien sur nos rentes que sur les valeurs de crédit.

L'émission des bons algériens patronnée par le Crédit foncier s'annonce comme un gros succès.

C'est une opération financière très attrayante donnant de grandes chances à la fortune, en même temps que c'est une œuvre de bienfaisance. Ces deux raisons sont évidemment suffisantes pour justifier l'empressement du public.

Comme on compte sur une forte réduction, on augmente le nombre des demandes; aussi, à ce jour, le chiffre des souscripteurs est-il déjà considérable.

Les bons algériens étaient demandés en banque aujourd'hui à 16 francs de prime.

Ces bons seront remboursés dans une période de quinze ans avec des lots variant de 4,000 à 400,000 francs; ceux qui n'auront pas été favorisés d'un lot seront remboursés à 200 francs, soit au double de leur valeur d'émission.

Le prix d'émission est payable : 20 francs en souscrivant; 30 francs à la répartition et 50 francs du 15 au 20 octobre 1888; les souscripteurs auront la faculté de se libérer par anticipation à la répartition.

Les lots de 4,000 à 400,000 francs seront au nombre de 828 pour un capital de 400 millions, 272,000 francs dépassant les deux tiers du capital versé par les souscripteurs. Les

remboursements à 200 francs emploieront d'autre part un capital de 29,843,400 francs atteignant plus de deux fois et demi le capital d'émission. Des avantages considérables sont donc offerts aux souscripteurs qui retrouveront sous forme de lots et de primes de remboursement plus de 40 millions pour 45 millions versés, tout en offrant un don de 5 millions aux intéressantes victimes algériennes.

Les garanties attachées à ces bons sont les mêmes que celles des obligations foncières et communales; c'est prédire son succès.

B. M.

MENU DE SEMAINE

POTAGE.

Potage au sagou.

RELEVÉ.

Turbot en salade.

ENTRÉE.

Côtelettes de mouton à la marinière.

ROT.

Epaule de veau rôtie.

LÉGUMES.

Aubergines farcies.

ENTREMETS.

Tarte aux groseilles.

DESSERT.

Prunes de reine-claudie.

Un verre de bénédictine de Fécamp.

Côtelettes de mouton à la marinière. — On les fait risoler dans une casserole avec un peu de beurre; on inouille avec du vin blanc et du bouillon; on ajoute des oignons blancs, et, vingt minutes après, une carotte, un panais et du lard coupé en filets, du sel, du poivre, de la sarriette, du persil haché, un filet de vinaigre, et vous laissez cuire à petit feu. Pour servir, vous dressez les oignons autour des côtelettes, que vous parez avec les filets de racines et de lard.

COURRIER DES MODES

Vous êtes belle, madame, au delà de toute expression, et pourtant vous n'êtes pas encore satisfaite! Un vilain point noir est venu se jucher sur votre nez mignon aux ailes roses! Que vient faire là cet affreux Vandale? De plus, l'envahissement continue; les points noirs appelés tannes en cosmétique se multiplient; ils s'étendent sur le front, sur le menton, c'est une véritable invasion de barbares sur votre épiderme, naguère si blanc et si pur! Comment se débarrasser de ces tannes malencontreuses? Le meilleur procédé et le plus hygiénique pour supprimer les tannes est l'*Anti-Bolbos* qui les enlève sans en laisser la moindre trace sur la peau. Si par hasard elles reparaissent, une seconde application de l'*Anti-Bolbos* les anéantit sûrement. Il ne faut demander cet excellent produit qu'à la *Parfumerie Exotique*, 35, rue du Quatre-Septembre, pour éviter les contrefaçons.

**

La Veloutine, cette admirable poudre de riz qui seule donne au teint la blancheur et le satiné, tout en restant invisible, est une création de la maison *Ch. Fay*, rue de la Paix, 9.

Le succès sans précédent de cette préparation élégante et hygiénique tout à la fois a fait créer de nombreuses imitations qui heureusement n'ont servi qu'à consolider la réputation de la *Veloutine*. On ne saurait être trompé deux fois de suite. Il n'y a qu'une *Veloutine* au monde; elle est garantie par la signature de son inventeur. Elle adhère à la peau et s'y maintient malgré la chaleur; en même temps, elle rafraîchit et tonifie l'épiderme. Le secret de cette préparation est une manipulation savante qui a pu être contrefaite, mais sans aucun résultat. La *Veloutine* se trouve dans toutes les villes de France et de l'étranger. — (Exiger la marque de fabrique.)

**

Le Vin Aroud au quinquina, au fer et à tous les principes nutritifs solubles de la viande, est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la chlorose, l'anémie, l'appauvrissement ou l'altération du sang. Ce vin, d'une saveur exquise, renferme les éléments constitutifs du sang, des muscles et des os. Il convient donc

aux convalescents, aux enfants, aux jeunes filles, aux vieillards, à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblie par le travail, les veilles, les excès de toute sorte et la maladie.

Dépôt général, à Paris, chez J. Ferré, successeur de Troud, 402, rue de Richelieu.

**

Rendre au teint sa pureté et son éclat, en dissipant taches de rousseur, hâle, rougeurs, boutons, rugosités, rides précoce, tel est le problème que, depuis quarante ans, résout le *Lait antiphosphatique* ou *Lait Candès*; mêlé avec trois fois autant d'eau, c'est la plus efficace et la plus hygiénique des eaux de toilette.

On le trouve toujours boulevard Saint-Denis, 26, chez Candès, qui l'envoie franco contre un mandat de 5 francs.

**

Nul produit n'a rencontré tant d'imitateurs que le *Duvet de Ninon*. Il ne faut demander cette poudre de riz, la plus hygiénique qui existe, qu'à la *Parfumerie Ninon*, 31, rue du 4-Septembre. Éviter les contrefaçons et les imitations.

I. DE CÉRIGNY.

EAU D'HOUBIGANT

La plus appréciée pour la TOILETTE.
MOUBIGANT, 19, Faubourg-St-Honoré.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

CIÉ FRANÇAISE DES CHEMINS DE FER ARGENTINS

112,000 Obligations Hypothécaires de 500 fr.

Rapportant 25 francs d'intérêt annuel (Février-Août) et remboursables à 500 francs en 55 ans,

par tirages annuels, à partir du 1^{er} Août 1891

Coupons et remboursements à la BANQUE DE PARIS

à Paris, Bruxelles, Genève et Amsterdam

GARANTIES

1^o Annuité de 4,625 fr. en or, par kilomètre, payée par le Gouvernement de la République Argentine, pendant toute la durée de la concession, soit par 650 kilomètres, une annuité totale de 3,006,250 fr. qui assure le service des 112,000 obligations;

2^o Intérêt et amortissement des obligations payés pendant la durée des travaux, par la Compagnie de Fives-Lille;

3^o Première hypothèque sur le chemin de fer de San-Cristobal à Tucuman.

Prix d'émission : 452 fr. 50 ramené, si on se libère à la répartition, à 450 fr.

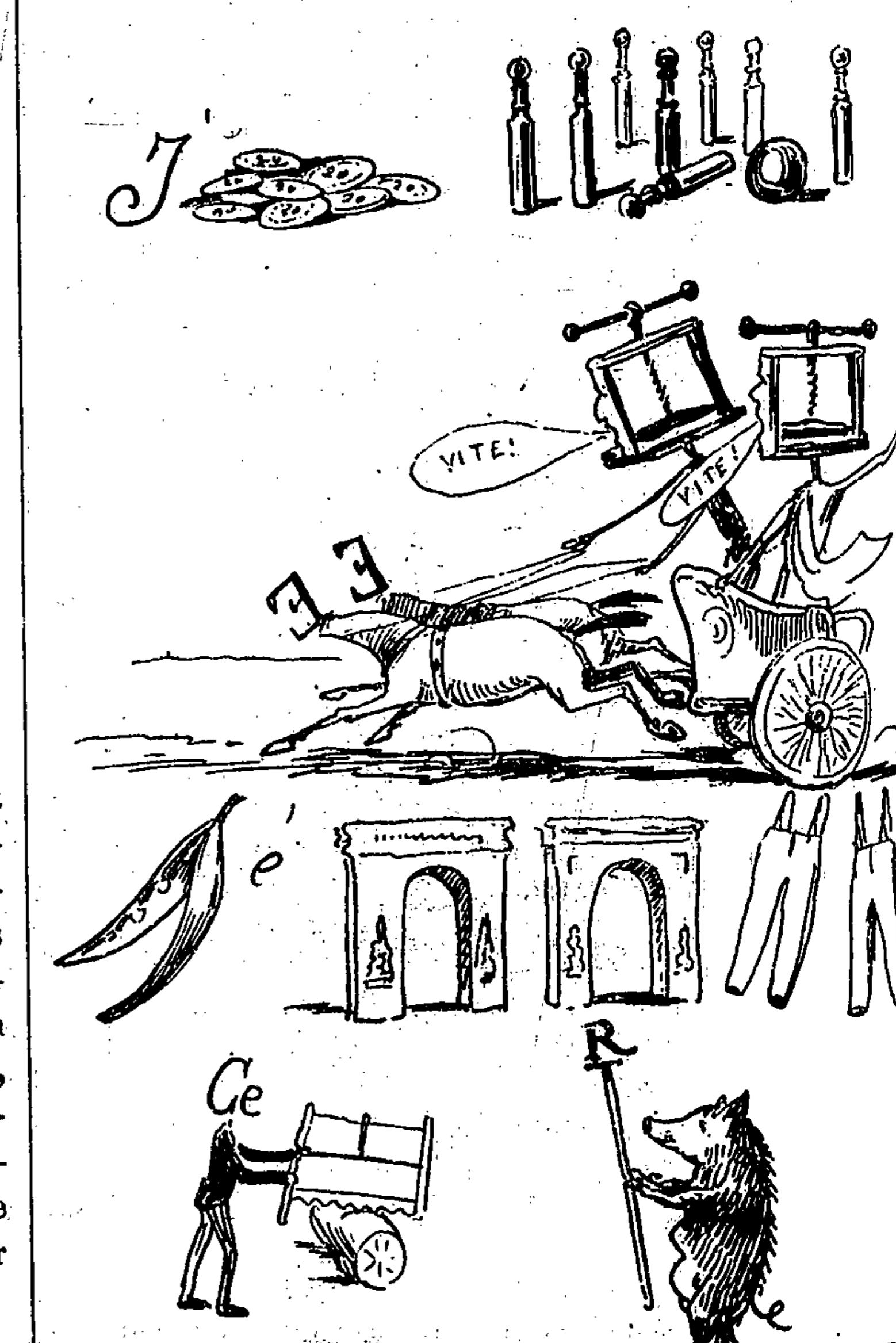
On souscrivant : 25

On paie : A la répartition du 16 au 20 août : 100 ; Du 12 au 15 octobre : 150 ; Du 29 novembre au 1^{er} décembre 1888 : 177 50

On souscrit : Vendredi 10 août 1888 et dès à présent par correspondance

A la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS, 3, rue d'Antin, et dans ses succursales de Bruxelles, Genève et Amsterdam. Les titres seront inscrits à la cote officielle à Paris et à Bruxelles.

RÉBUS



Explication du dernier rébus :

Tout change, tout s'use, tout s'étoint.

Le rébus du n° 1740 a été deviné par : MM. Verdoux, à Vanves; Cyprien et Léa, à Issy; Sillas B., café Gervaisot, à Magneux.

MAISON à PARIS, rue de Venise, 25, pr. rue Saint-Martin. Rev. hr. 2,860 fr. M. à p. 20,000. A Adr. m. s. 4 ench., ch. des not. de Paris, le 28 août 1888. Sadr. à M^e DAUCHEZ, notaire, quai de la Tourelle, 37.

3 PETITS HOTELS A PARIS-AUTEUIL
rue Claude-Lorrain, 35, 37, 39. A ADJ^{er} sur une ench. en la ch. des not. de Paris, le 14 août 1888. M. à p. chaque 45,000 fr. Sadr. à M^e C. TOLLU, not., 9, rue de Grenelle.

L'APIOL des Dr^s JORET et HOMOLLE, seul employé avec succès dans les hôpitaux, est le meilleur remède des douleurs, retards, suppressions dont la femme souffre aux époques.

Les cheveux gris ou blancs reprendront dans l'espace de huit à douze jours, et sans teinture; leur couleur primitive, en employant

"LE MEXICAIN" REGENERATEUR CAPILLAIRE

Cette préparation fait pousser les cheveux et en empêche la chute, en augmentant leur souplesse et leur abondance. On peut se la procurer chez les Coiffeurs, Parfumeurs, Pharmaciens et Marchands d'objets de Toilette.

Prix 5 Francs.

Sera envoyé franco contre Mandat de Poste de 6 francs, adressé aux dépositaires pour la France et ses Colonies.

ROBERTS & Co., Rue de la Paix, 5, PARIS.

Préparé seulement par

THE ANGLO-AMERICAN DRUG CO., Limited,

LONDON.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

Pour les stations des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et de 2^e classe, sont délivrés à toutes les stations des réseaux d'Orléans et du Midi, avec faculté d'arrêt à tous les points de parcours. *Toute l'année*: Pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guethary, Pau, Saint-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Et du 1^{er} mai au 31 octobre: Pour Argelès-Vieuzac, Ax, Bagnères-de-Luchon, Hendaye, Laruns (Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes), Pierrefitte-Nestalas (Cauterets), Saint-Girons (Aulus) et Ussat-les-Bains.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes	25 0/0
4	30 0/0
5	35 0/0
6 et plus	40 0/0

Durée de validité : 33 jours.

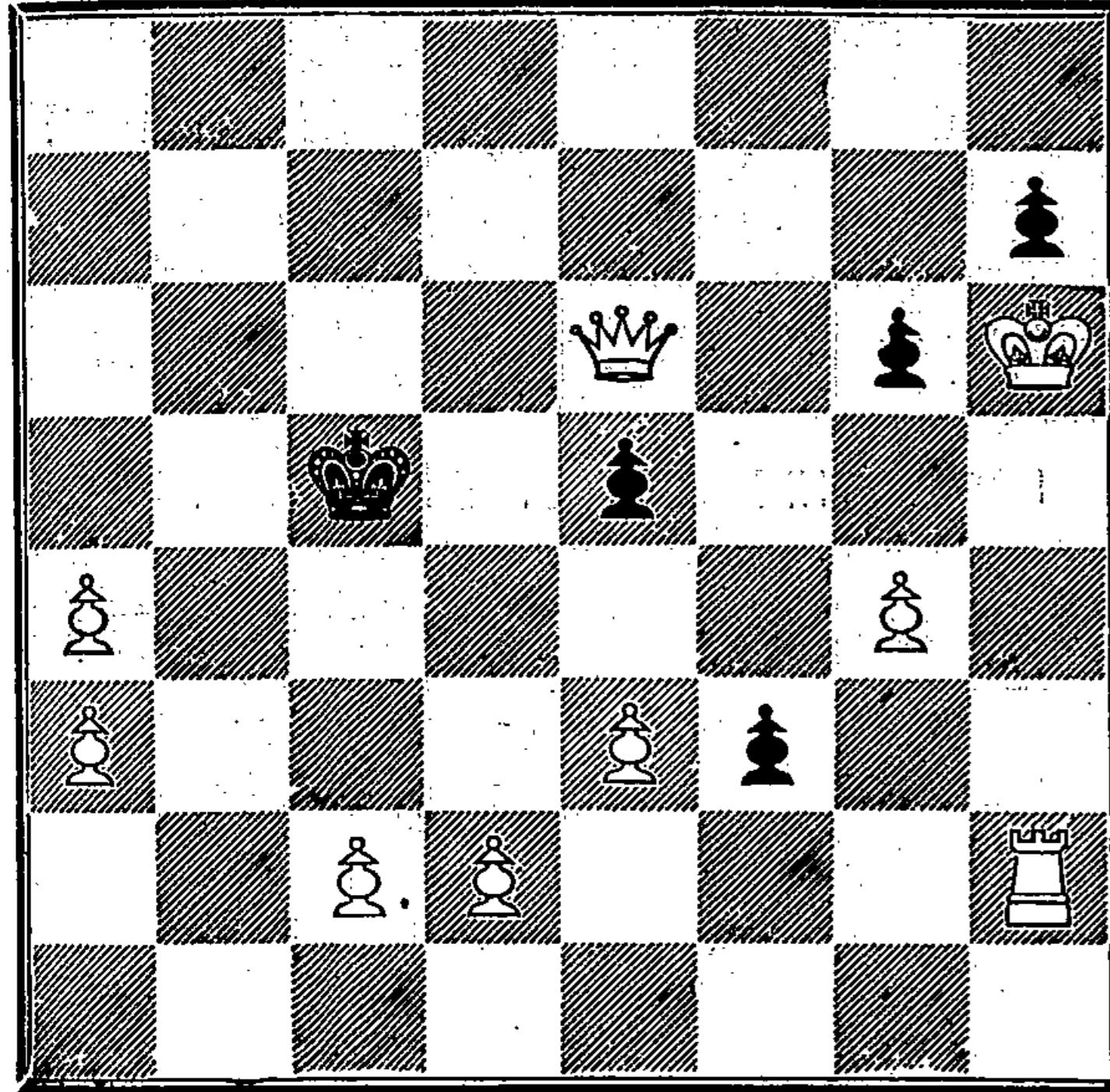
NON COMPRIS LES JOURS DE DÉPART ET D'ARRIVÉE

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du Billet de Famille.

PROBLÈME N° 932.

PAR M. A. GAUTIER, A SILLÉ-LE-GUILLAUME.

NOIRS.



Les blancs jouent et font mat en trois coups.

ÉCHECS

SOLUTION DU PROBLÈME N° 929

PAR M. H. LEHSTEN.

(Univers illustré du 14 juillet 1888.)

BLANCS.

NOIRS.

1. F. 7 F. R. 4. Ad libitum.

2. Mat selon le coup des Noirs.

SOLUTIONS JUSTES.

MM. Thionville; Casimir, à Lisieux; Léon Guinet, à Lyon; G. Cruveilhier, à Mâcon; M^{me} Julie de F., à Brighton (Angleterre); Louis de Croze, à Marseille; Lamouroux; Boiron; Coutelier; le commandant Boutiguy, à Saint-Maur; Najotte; A..., au café de la Régence; L'Hermitte de Chelles; Abrahams; les amateurs du café du Delta, à Paris; A. Joliet; Pradignat, à Lusignan; Bernard, à Lille; Barbier, à Mâcon; Lepetit; D. Metaxa, à Targoviste (Roumanie); Garnaux Lezig, café des Colonnes, à Niort; Gasselin, à Dinard; café Foy, à Argenteuil.

Problème n° 927. — M. Lepetit.

CORRESPONDANCE.

M. G. G. — Votre problème a maintenant une deuxième solution par 1 D. 2 F. R. suivi, suivant le cas, de T. pr. F. ou D. pr. F. et 3 mat.

ÉNIGME

J'eus de l'orgueil, — chacun le nôtre!

Subissant un étrange sort,

Je fus et la tombe et le mort,

Sans demeurer ni l'un ni l'autre.

Homonymes du dernier numéro : ANCRE — ENCRE.

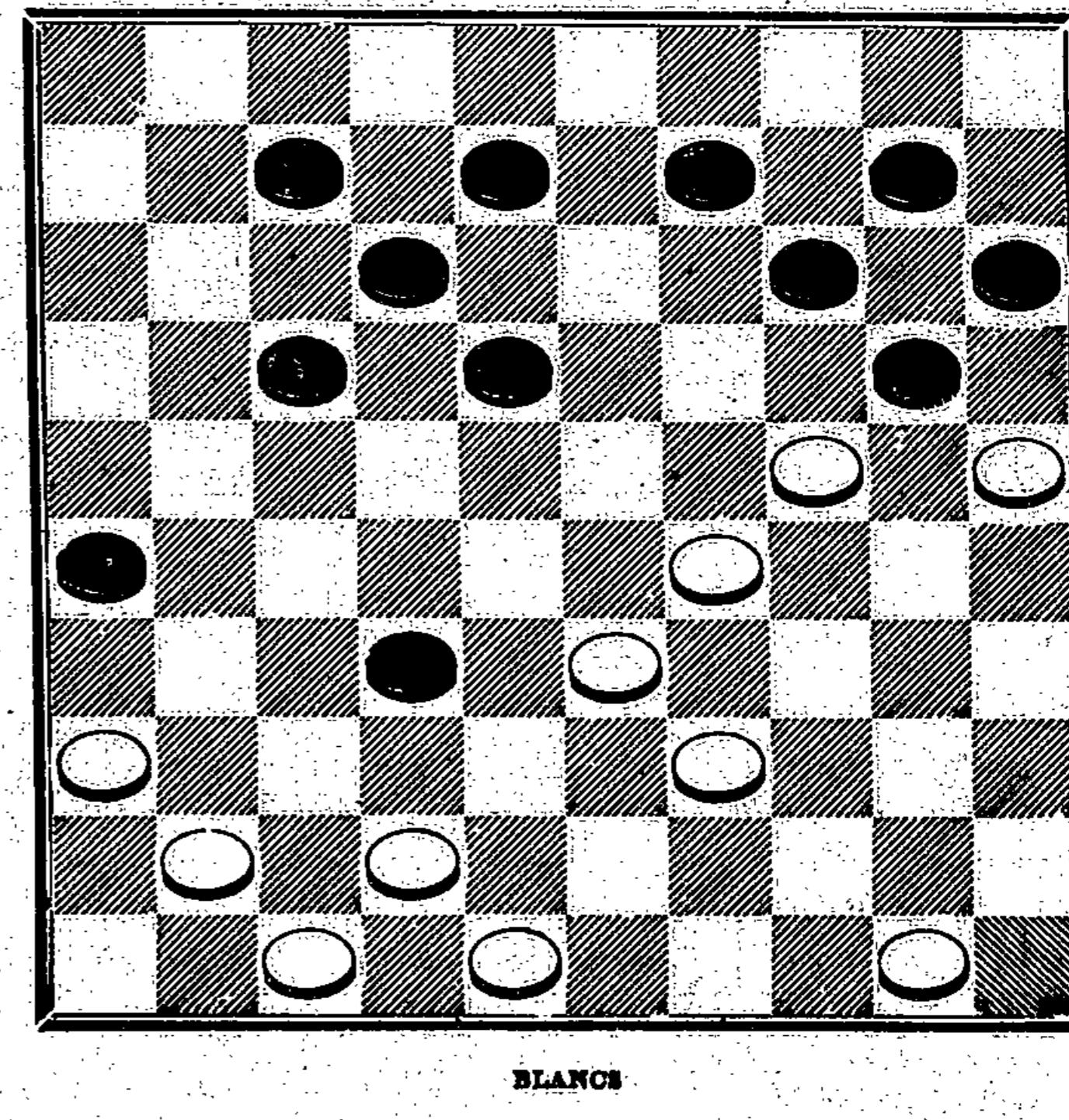
Les homonymes du n° 1740 ont été devinés par : M^{me} Marie Esquiron, à Paris.

La charade du n° 1739 a été devinée par : M^{me} Marquès, à Alger; le cercle des Assomés, à Paris; Fortuné et Aimée.

DAMES. — PROBLÈME N° 52.

PAR M. G. BEUDIN.

NOIRS



Les blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 49.

PAR M. E. MARIN, A AIX EN PROVENCE.

(Univers illustré du 14 juillet 1888.)

36	31	42	37	30	24	48	42	19	13	24	4	4	46	8
32	41	41	32	26	37	37	48	48	20	28	39			

SOLUTIONS JUSTES.

MM. Louis Dumortier, à Tourcoing; V. Pernin, à Dijon; E. G., amateur, à Dijon; Porus Thomas, à Ganges; les amateurs du café Minerve, à Aubagne; un habitué du restaurant de Tourny, à Bordeaux; Richard, café de la Comédie, à Dijon.

NOTA. — Adresser solutions et communications : pour les problèmes de dames, à M. G. BEUDIN, Le Tréport (Seine-Inférieure); et pour les rébus, les énigmes et les échecs, au bureau du journal, rue Auber, 3, Paris.

PRIME GRATUITE DE « L'UNIVERS ILLUSTRE »

LES

MAITRES DE L'ART FRANCAIS CONTEMPORAIN

Splendide Album in-folio, comprenant un très grand nombre de gravures sur bois

D'APRES LES ŒUVRES DE NOS PLUS CÉLÈBRES ARTISTES

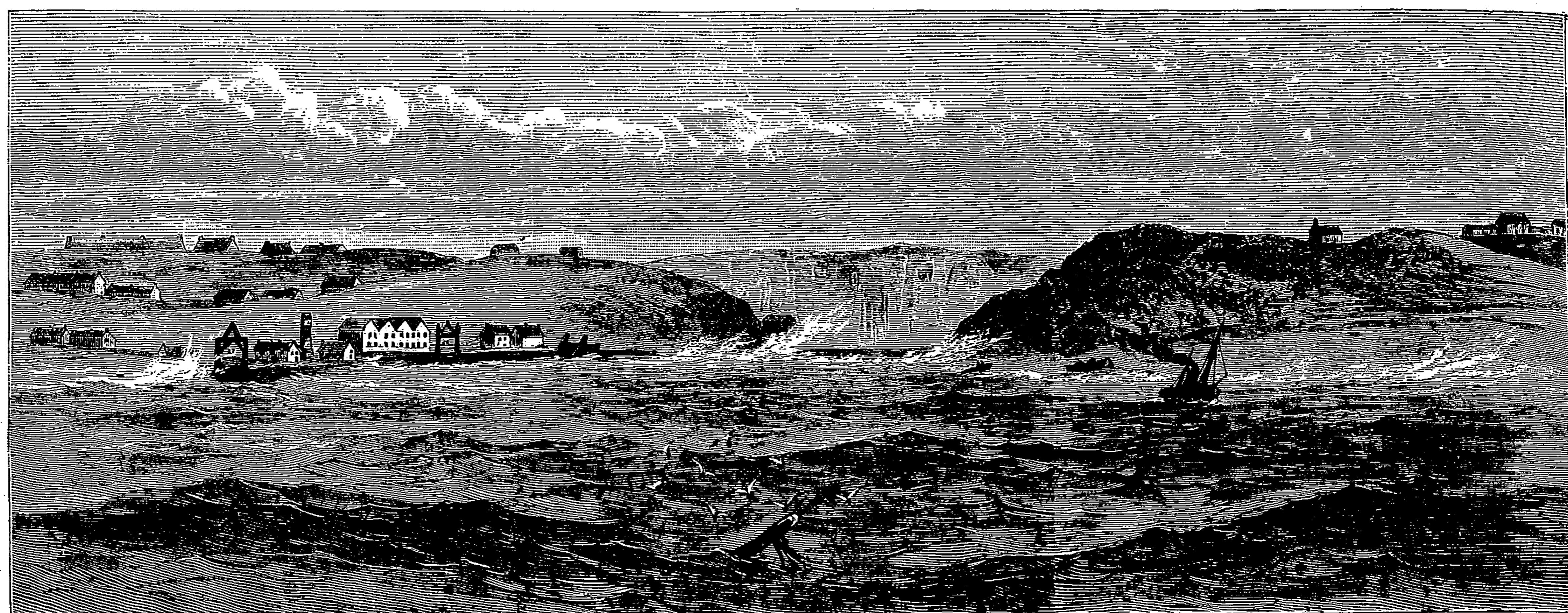
Magnifique reliure en toile avec fers spéciaux.

Cet ouvrage surpassé en intérêt, en luxe et en beauté toutes les primes que nous avons précédemment offertes à nos lecteurs. Il forme comme un résumé, comme une histoire de l'art français durant la période si féconde des vingt dernières années. Tous nos maîtres les plus illustres y sont représentés par quelque une de leurs œuvres maîtresses, et une large place y a été réservée aux plus charmants de nos peintres de genre. Pour donner une idée de sa variété, il suffira de citer, parmi les noms des artistes qui figurent dans ce véritable livre d'or de la peinture française : MEISSONIER, HENRI REGNAULT, DIAZ, COURBET, ISABEY, COROT, DAUMIER, GUSTAVE DORÉ, J.-F. MILLET, BOUGUEREAU, BENJAMIN CONSTANT, J.-P. LAURENS, BONNAT, JULES BRETON, LOBRICHON, ALPHONSE DE NEUVILLE, ÉDOUARD DETAILLE, A. VOLON, BERNE-BELLEGOUR, CHAPLIN, J. BOULANGER, GÉRÔME, VIBERT, CAROLUS DURAN, etc., etc.

Ce magnifique recueil, dont le prix en librairie est de vingt francs, est offert gratuitement, dès maintenant, à toute personne qui s'abonnera pour une année à L'UNIVERS ILLUSTRE, ou à tout abonné actuel qui renouvellera son abonnement pour la même période.

Pour recevoir franco cette prime dans les départements et les pays étrangers avec lesquels l'échange des colis postaux est autorisé, il suffira d'ajouter à l'abonnement la somme de DEUX FRANCS, qui représente les frais d'emballage et de transport. Les abonnés de France dont la ville n'est pas pourvue d'une gare ou d'un service de factage devront nous indiquer exactement la gare destinataire; — ceux des pays étrangers ne participant pas à l'échange des colis postaux devront faire retirer la prime dans nos bureaux.

En raison de l'encombrement qui se produit toujours à cette époque de l'année, nous prions instamment nos abonnés de nous adresser le plus rapidement possible leur renouvellement, afin de n'éprouver aucun retard dans la réception de l'album.



AFRIQUE MÉRIDIONALE. — VUE D'EAST-LONDON. — Voir page 491.

LA PATE EPILATOIRE DUSSE

détruit les poils follets disgracieux sur le visage des dames, sans aucun inconvenient pour la peau. Sécurité, Efficacité garanties. 50 ans de succès. (20 fr. la boîte ; 1/2 boîte 10 fr. francs, mandat). Pour les bras, employer le PILIVORE. DUSSE, rue J.-J. Rousseau, n° 1, en face du Louvre.

CAPSULES DARTOIS

Contre Rhumes
Bronchites
PHTHISIE

LE QUINUM LABARRAQUE est le plus énergique des fortifiants. C'est l'unique préparation de ce genre qui ait été approuvée par l'Académie de Médecine et autorisée par Arrêté ministriel du 17 juin 1857.

Le Vin de Quinum Labarraque fortifie les estomacs délicats, augmente l'appétit, guérit les fièvres de croissance, tonifie les convalescents, les épisuits, les diabétiques, les visillards, etc., etc.

Prix : 3 fr. & 6 fr. dans toutes les Pharmacies.

Fabrication : M^e L. FRÈRE, 19, r. Jacob, Paris



DEUIL Pour avoir de suite un DEUIL COMPLET S'ADRESSER A LA RELIGIEUSE 2, rue Tronchet, Paris Envoi fr. — Maison de confiance, Créeé en 1859.

ARTICLES DE GOUT En chaussaux, robes, manteaux, coiffures, châles, lingeries, jupes, jupons et confections pour dames. Ne pas confondre.



CHAUSSURES BERNIER-LAFFON

160, rue Montmartre, 160.

Souliers hommes veau lacés	6 fr. 95
Bottines » chevreau claquéées	11 95
Brodequins garçonnets veau lacés	4 95

Chaussures et caoutchoucs bains de mer.

Bon marché sans précédent.

Porcelaines A LA PAIX Cristaux

36 bis, avenue de l'Opéra, Paris.

Grande spécialité de services de table en Véritable terre de fer anglaise avec chiffres et armoiries. Modèles particuliers. Services de table et garnitures de toilettes pour à campagne.

PORCELAINES DE SÈVRES & DE LIMOGES

Services en cristal taillé et gravé. Articles de fantaisie.

Médaille d'Or, Amsterdam 1883

FLEUR DE CASSIS

la plus hygiénique des liqueurs

ROUVIÈRE FILS, DIJON

SUCCURSALE À PARIS : 7, rue de Châteaudun

Partout : 4 fr. 50 le litre, francs

GELLÉ FRÈRES PARFUMEURS

6, AVENUE DE L'OPÉRA

PARIS

PÂTE DENTIFRICE GLYCÉRINE •
PROCÉDÉ D'EUG. DEVERS, LAURÉAT DE PHARMACIE
S'EN SERVIR UNE FOIS C'EST L'ADOPTER
MÉDAILLE D'OR, PARIS 1878

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR, RUE AUBER, 3, PARIS

LIBRAIRIE NOUVELLE, 15, BOULEVARD DES ITALIENS, ET SUCCURSALES : 3 RUE LA BOËTIE ET 58, RUE DES ÉCOLES.

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Madame de Custine, par A. Bardoux. Un volume in-8°, avec un beau portrait, gravé à l'eau forte. — 7 fr. 50.

Souvenirs et notes biographiques, par D. Nisard. Deux volumes in-8°, avec un beau portrait gravé à l'eau-forte. — 15 francs.

Marie-Thérèse impératrice, par le duc de Broglie. Deux volumes in-8°. — 15 francs.

Lettres du Maréchal de Tessé, publiées par le comte de Rambuteau. Un volume in-8°, avec un beau portrait d'après H. Rigaud. — 7 fr. 50.

Histoire d'une grande dame au XVIII^e siècle : I. La Princesse Hélène de Ligne. — II. La Comtesse Hélène Potocka, par Lucien Perey. Deux volumes in-8°, avec portrait. — 15 francs.

La Prusse et son roi pendant la guerre de Crimée, par G. Rothan. Un volume in-8°. — 7 fr. 50.

Histoire des princes de Condé, par le duc d'Aumale. Tomes III et IV. Deux volumes in-8°. — 15 francs.

L'Armée royale en 1789, par Albert Duruy. Un volume grand in-18. — 3 fr. 50.

Amour mondain, amour mystique, par H. de la Ferrière. Un volume grand in-18. — 3 fr. 50.

Les Belles et les Bêtes, par Louis Ulbach. Un volume grand in-18. — 3 fr. 50.

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

Drames philosophiques, par Ernest Renan. Un volume in-8°. — 7 fr. 50.

Ma cousine Pot-au-Feu, par Léon de Tinseau. Un volume grand in-18. — 3 fr. 50.

Après le crime, par Paul Perret. Un volume grand in-18. — 3 fr. 50.

Récits américains, par Th. Bentzon. Un volume grand in-18. — 3 fr. 50.

Bob au Salon, par Gyp. Un volume illustré in-16. — 2 francs.

La France, la Russie et l'Europe, par A. Leroy-Beaulieu. Un volume grand in-18. — 3 fr. 50.

Claire de Brimeu, par Louis Létang. Un volume grand in-18. — 3 fr. 50.

Herminie, par Alexandre Dumas. Un volume petit in-8°, imprimé sur beau papier à la cuve. — 5 francs.

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Denise, par Alexandre Dumas fils, pièce en quatre actes. Brochure in-18. — 2 francs.

La Vengeance de Pierre, par Édouard Delpit. Un volume grand in-18. — 3 fr. 50.

Thérèse, ma mie, par Lafontaine. Un volume grand in-18. — 3 fr. 50.

Boileau, Charles Perrault, par Émile Deschanel. Un volume grand in-18. — 3 fr. 50.

La Brune et la Blonde, par Richard O'Monroy. — Un volume grand in-18. — 3 fr. 50.

Une tache d'encre, par René Bazin. Un volume grand in-18. — 3 fr. 50.

Pauvres p'tites femmes !!! par Gyp. Un volume grand in-18. — 3 fr. 50.

Souvenirs d'un vieux critique, par A. de Pontmartin. IX^e série. Un volume grand in-18. — 3 fr. 50.

La Souris, comédie, par Édouard Pailleron. Un volume in-8°. — 4 francs.

Dans les prés et sous les bois, par l'auteur de : *les Horizons prochains*. Un volume grand in-18. — 3 fr. 50.